Baromètre régional de la coopération et de la solidarité internationales

Edition 2021

LES ACTEURS DE LA RÉGION OCCITANIE &
LEURS INITIATIVES DANS LE MONDE

occitanie coopération

www.oc-cooperation.org

Baromètre régional de la coopération et de la solidarité internationales

Edito

@Philippe Grollier - Région Occitanie

En Occitanie, nous sommes fiers de notre identité et de nos cultures. C'est dans l'ADN de notre région que d'être ouverte et connectée au monde. Une terre de mixité, d'accueil et de brassage, de métissage culturel.

L'Occitanie est une région ouverte sur le monde, dont les habitants sont attachés à l'art du « vivre ensemble », à l'égalité entre les peuples et les cultures, entre les femmes et les hommes. C'est pourquoi, depuis de nombreuses années déjà, la Région est particulièrement investie dans la solidarité internationale et entretient un partenariat privilégié avec le réseau régional Occitanie Coopération. Dans le cadre de sa stratégie internationale, elle soutient les nombreux projets des associations de solidarité internationale qui œuvrent et font rayonner les valeurs de l'Occitanie à travers la planète.

Plus qu'un outil d'ingénierie et de pilotage, le baromètre régional de la coopération et de la solidarité internationales constitue un témoin de l'engagement du territoire, de ses associations, ses collectivités, ses établissements d'enseignement et de formation et ses entreprises en faveur d'une société plus juste et plus durable.

Carole Delga,
ancienne ministre, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Responsable de publication : Henri Arévalo
Rédaction : Lison Marcillat
Relecture : Marjory Corbinaud, Maylis d'Aboville, Mireille Sels
Graphisme et mise en page : Emma Campdoras - Tangerine
Impression : ReliefDoc

occitanie coopération

Notre Réseau est fier de publier son premier baromètre de la coopération et de la solidarité internationales. Il est le fruit d'un travail de fourmi démarré dès sa création en 2012.

@ Adelaïde Maisonabe

En près de 10 ans, nous sommes passés d'une identification artisanale des acteurs à une mission d'Observatoire qui dispose de moyens professionnels plus adaptés à l'ampleur de la tâche. Il s'agit d'un premier travail qui rend compte de l'état de notre connaissance du secteur de la coopération et de la solidarité internationales dans notre région.
Nous avons acquis au fil du temps une vision plus fine de la réalité de ce champ d'action. Son partage, grâce à ce document, favorisera plus de rencontres, plus de valorisation des projets, plus de participation à la mise en œuvre des politiques publiques.
Ce baromètre n'aurait pas vu le jour sans le soutien de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et de l'Agence française de développement qui ont mesuré immédiatement tout son intérêt. Nous les en remercions.

Nous tenons également à saluer le travail de Mireille Sels qui a porté méticuleusement ce projet depuis son origine et a su transmettre à l'équipe d'Occitanie Coopération le savoir-faire et la motivation pour mener cette mission, et celui de Lison Marcillat qui a repris le flambeau et rédigé ce rapport avec soin.

Nous espérons que ce premier baromètre donnera envie aux uns et autres de se faire connaître et de rejoindre le réseau des acteurs réunis au sein d'Occitanie Coopération.

Bonne lecture !

Henri Arévalo,
président d'Occitanie Coopération

Sommaire

1. Occitanie Coopération, l'observatoire et le baromètre régional 4
2. Le maillage territorial et la typologie des acteurs 8
3. Les zones et les pays d'intervention 12
4. Les secteurs d'intervention et la correspondance ODD 16
5. Le projets des acteurs 21
6. Les collectivités engagées et les bailleurs de fond 25
7. L'ECM et la mobilité internationale 29
8. Conclusion et pistes d'action 33
9. Référencez-vous dans l'annuaire régional 34

1 Occitanie Coopération, l'observatoire et le baromètre régional

Occitanie Coopération est l'un des treize réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA)[1] de la coopération et de la solidarité internationales. Il a vocation à **fédérer, développer et animer la communauté des acteurs d'Occitanie engagés** dans ces domaines. Ouvert aux associations, aux collectivités, aux acteurs économiques, au monde universitaire, le Réseau crée les conditions de rencontres, d'échanges et de partage des connaissances afin de favoriser la mise en œuvre de projets de qualité sur le terrain.

Dans cette optique, Occitanie Coopération articule son action autour de six grandes missions :

Qu'est-ce que l'observatoire régional ?

La mission d'observatoire de la coopération et de la solidarité internationales est commune à l'ensemble des RRMA de France. Elle consiste à se doter de la connaissance la plus fine possible de la typologie et du nombre d'acteurs en présence sur chaque territoire régional ainsi que des initiatives et projets mis en œuvre dans les différentes régions du monde.

Elle englobe différentes tâches :

- une veille informative régulière,
- l'identification des acteurs du territoire,
- la collecte, le traitement et l'analyse des données,
- la production de différentes publications (annuaires en lignes, baromètres, enquêtes, articles...).

1 Réseaux régionaux multi-acteurs de la coopération et de la solidarité internationales : Bourgogne-Franche Comté international, Centraider (Centre-Val de Loire), Gescod (Grand Est), Horizons solidaires (Normandie), Karib Horizons (Guadeloupe), Lianes coopération (Hauts-de-France), Occitanie Coopération, Pays de la Loire coopération internationale, Réseau Bretagne solidaire, Résacoop (Auvergne-Rhône-Alpes), So Coopération (Nouvelle Aquitaine), Territoires solidaires (Provence-Alpes-Côte d'Azur), Ycid (Yvelines).

Elle poursuit les finalités suivantes :

- disposer d'une base de données fiable et régulièrement actualisée dans laquelle les acteurs sont identifiés et qualifiés selon plusieurs caractéristiques,
- valoriser les acteurs régionaux et leurs projets,
- faciliter la mise en réseau et l'interconnaissance,
- produire de la connaissance en lien avec les dynamiques régionales,
- diffuser une information adaptée aux besoins des acteurs régionaux et aux dynamiques régionales,
- appuyer la décision publique afin de mieux orienter les actions de soutien aux projets,
- optimiser l'action d'Occitanie Coopération au regard de la réalité du territoire.

LE POINT DE DÉFINITION

La coopération et la solidarité internationales telles que nous les observons

Les acteurs d'Occitanie nouent des relations et initient des projets de moyen ou long terme aux côtés de partenaires à l'international pour répondre aux besoins exprimés localement. Il s'agit généralement de garantir un meilleur accès à des services et d'améliorer de façon durable et structurelle les conditions de vie d'un groupe de personnes défini. Ils peuvent ponctuellement répondre à des situations d'urgence humanitaire à la demande de leurs partenaires.
L'éducation à la citoyenneté mondiale, les coopérations universitaires et hospitalières, les échanges et mobilités entre territoires ainsi que l'action extérieure des collectivités territoriales entrent également dans cette définition.

Quelle que soit leur nature, ces initiatives s'inscrivent dans une **logique partenariale,** sont **co-construites avec chacun des partenaires** et respectent les **principes d'échanges, de solidarité et de réciprocité.**

Comment sont collectées les données présentées dans ce premier baromètre régional ?

Ce baromètre fait état des données[2] collectées et mises à jour par Occitanie Coopération depuis sa création à différentes occasions et à partir de différentes sources :

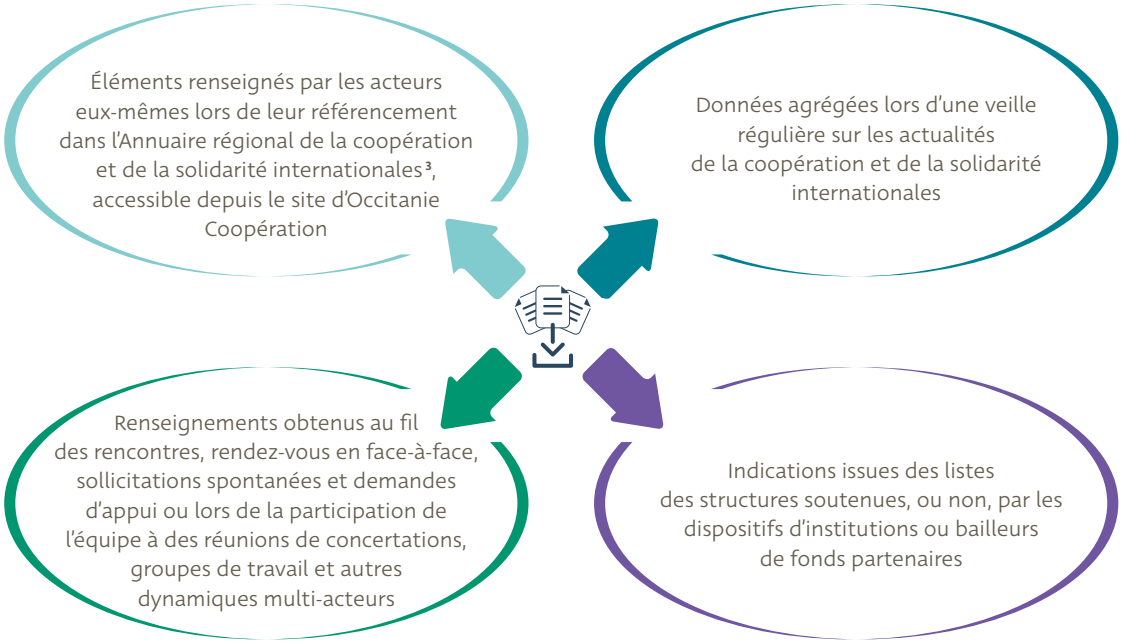

Les données relatives aux acteurs sont collectées puis catégorisées selon des référentiels pré-définis : localisation en région, typologie d'acteurs, pays et secteurs d'intervention ainsi que les Objectifs de développement durable (ODD) auxquels ils contribuent.

Depuis 2018, la gestion et la catégorisation des données d'observatoire sont harmonisées d'un RRMA à l'autre. Les RRMA ont également co-construit un référentiel qui permet d'associer les différents types d'action menée par les porteurs de projet aux ODD qui leur correspondent. Ce travail d'harmonisation permet **d'agréger les données aux niveaux régional et inter-régional pour analyser et rendre compte de la réalité des territoires** en matière de coopération et de solidarité internationales.

Un baromètre, pour quoi faire ?

Ce baromètre a pour objectif de donner à voir le **poids et la diversité du secteur** de la coopération et de la solidarité internationales en Occitanie, tant en termes de nombre et de typologie d'acteurs que de pays et thématiques couverts. Il est également envisagé comme un support visant une meilleure **visibilité et lisibilité des acteurs et de leurs initiatives.**
Ce document permet ainsi de sensibiliser les lecteurs et les lectrices en démontrant que l'engagement est possible à des niveaux divers. C'est aussi la **première retranscription de la mission observatoire d'Occitanie Coopération** ; il démontre concrètement la pertinence et l'amplitude des données qu'a permis de collecter ce travail de fond effectué par le Réseau depuis sa création en 2012.
Cet exercice a vocation à s'inscrire dans la durée et à s'enrichir de nouveaux champs d'observation pour comparer les tendances et analyser les évolutions du secteur au fil du temps.

2 Par données, nous faisons ici référence aux informations relatives aux structures engagées dans la coopération et la solidarité internationales. En effet, nous conservons différents renseignements les concernant (typologie, département où elles sont situées, pays et domaines où elles interviennent) pour alimenter notre observatoire. Les seules données considérées comme personnelles que nous collectons sont les noms, prénoms, fonctions et adresses mail des personnes qui y sont investies afin d'être en mesure de leur transmettre les informations et de les contacter en tant qu'acteur régional de la coopération et de la solidarité internationales et/ou membre actuel ou potentiel d'Occitanie Coopération et non en tant que personne privée.
3 Au 30 septembre 2021, 497 structures étaient référencées dans l'annuaire régional.

Les points de vigilance

Avant d'entrer dans le détail de ce premier état des lieux régional, il convient d'avertir le lecteur sur plusieurs points.

En premier lieu, signalons que les données décrites dans le présent document ne prétendent pas à l'exhaustivité mais souhaitent rendre compte de l'état des connaissances relatives aux acteurs du territoire observé, au 30 septembre 2021. Il s'agit pour cette première publication de donner un aperçu des tendances observées par Occitanie Coopération depuis 2012 avec les moyens humains et financiers disponibles durant les premières années d'activité du Réseau.

Grâce à l'appui financier récent de l'Agence française de développement, ajouté à ceux, plus anciens, de la Région Occitanie et du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, la mission observatoire se renforce, et peut désormais rendre compte de connaissances de plus en plus complètes.
Ces moyens sont d'autant plus nécessaires que le territoire à observer est l'un des plus étendus de France puisqu'il regroupe treize départements sur 72 724 km². En outre, la collecte des données se révèle plus ardue sur les territoires les plus éloignés (Lozère par exemple) que sur les zones d'ancrage historiques du Réseau (Haute-Garonne et Hérault). De cette réalité découle une certaine disparité qui se retrouve dans les analyses qui suivent.

D'autre part, les coopérations avec les pays éligibles à l'aide publique au développement sont observées par Occitanie Coopération de façon précise et régulière car elles constituent le cœur de métier du Réseau. En revanche, les coopérations menées dans les pays européens - hors France - ne font pas partie des champs d'observation d'Occitanie Coopération. Pour cette raison, les projets de coopération et de solidarité internationales menés en Europe ne sont que partiellement intégrés aux différents classements et analyses. Toutefois, les initiatives réalisées en France (plaidoyer, éducation à la citoyenneté mondiale, mobilité des jeunes...) sont présentées dans le chapitre "Focus sur l'éducation à la citoyenneté mondiale et la mobilité" **(cf. pages 29-32).**

2 Le maillage territorial et la typologie des acteurs

2175 acteurs régionaux de la coopération et de la solidarité internationales identifiés

Les structures de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée identifiées comme engagées dans la coopération et la solidarité internationales s'avèrent nombreuses et présentes dans chaque département. Animés par des aspirations et motivations variées, ces acteurs s'inscrivent dans des structures diverses : associations, collectivités, établissements d'enseignement supérieur, entreprises, etc. Cette partie a ainsi vocation à rendre compte de la diversité des acteurs engagés, tant au niveau de leur répartition géographique au sein de la région que de leur typologie.

Le maillage territorial

Répartition des acteurs sur le territoire régional

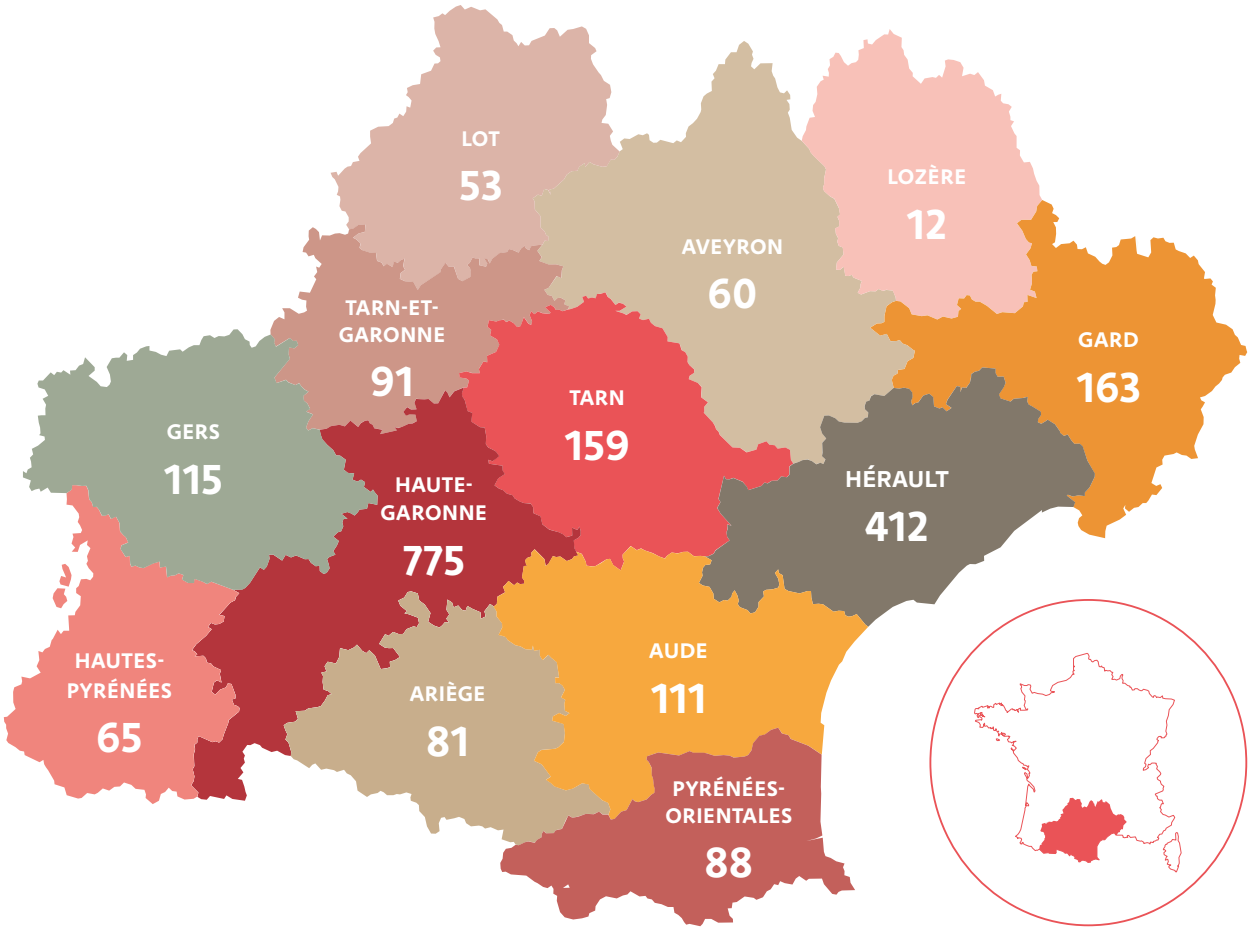

Les typologies d'acteurs

La communauté des acteurs de la coopération et de la solidarité internationales n'exclut aucun type de structures. Animés par des aspirations et motivations variées, les acteurs sont multiples.
La typologie des acteurs est répertoriée selon la classification suivante :

ACTEURS ASSOCIATIFS

associations étudiantes, associations locales affiliées et non affiliées au niveau national, collectifs d'associations, organisations de solidarité internationale issues des migrations (Osim)

ACTEURS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

centres de formation ou d'apprentissage, établissements scolaires, enseignement supérieur, instituts et laboratoires de recherche

ACTEURS ÉCONOMIQUES

consultants, experts et bureaux d'étude, entreprises, groupements d'entreprises et coopératives

AUTRES STRUCTURES À BUT NON LUCRATIF

fondations, comités de jumelage et structures jeunesse

AGENCES ET ORGANISMES PUBLICS

entités publiques autonomes en charge de la réalisation d'une mission d'intérêt général

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET LEURS GROUPEMENTS

HÔPITAUX & CENTRES DE SOIN

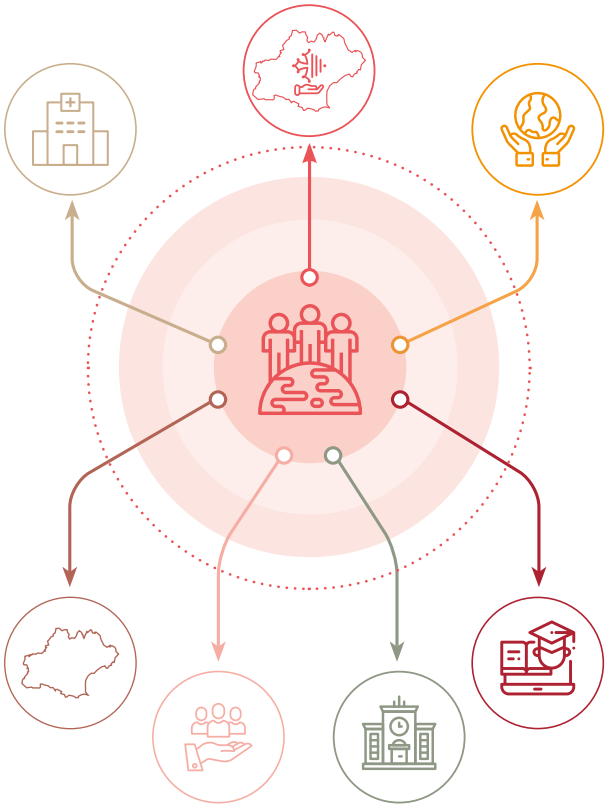

Types et nombre d'acteurs engagés par département

Types d'acteurs par territoire	Nombre total d'acteurs identifiés	Agences et organismes publics	Acteurs associatifs	Collectivités et leurs groupements	Acteurs économiques	Acteurs de l'enseignement et de la recherche	Autres structures à but non lucratif	Hôpitaux et centres de santé
RÉGION OCCITANIE	2175	34	1409	135	142	266	186	3
	100%	1.5%	65%	6%	6.5%	12%	8.5%	0,1%
ARIÈGE	81	1	43	4	8	3	22	-
	100%	1%	53%	5%	10%	4%	27%	-
AUDE	111	1	66	6	2	25	11	-
	100%	1%	59.5%	5%	2%	22.5%	10%	-
AVEYRON	60	1	31	7	2	5	14	-
	100%	1.5%	52%	11.5%	100%	100%	23%	-
GARD	163	1	134	9	5	10	4	-
	100%	1%	82%	5.5%	3%	6%	2.5%	-
HAUTE-GARONNE	775	12	526	20	76	85	54	2
	100%	1.5%	68%	3%	10%	11%	7%	0.5%

Types et nombre d'acteurs engagés par département (suite)

Types d'acteurs par territoire	Nombre total d'acteurs identifiés	Agences et organismes publics	Acteurs associatifs	Collectivités et leurs groupements	Acteurs économiques	Acteurs de l'enseignement et de la recherche	Autres structures à but non lucratif	Hôpitaux et centres de santé
GERS	115	1	80	5	8	8	13	-
	100%	1%	70%	4%	7%	7%	11%	-
HÉRAULT	412	11	265	27	28	76	4	1
	100%	2.5%	64%	6.5%	7%	18.5%	1%	0.5%
LOT	53	1	26	8	1	4	13	-
	100%	2%	50%	15%	2%	7.5%	25.5%	-
LOZÈRE	12	1	5	2	-	2	2	-
	100%	8.5%	40%	16.5%	-	16.5%	16.5%	-
HAUTES-PYRÉNÉES	65	-	32	10	2	9	12	-
	100%	-	50%	15.5%	3%	14%	18.5%	-
PYRÉNÉES-ORIENTALES	88	1	45	22	3	11	6	-
	100%	1%	51%	25%	3.5%	12.5%	7%	-
TARN	149	2	105	8	1	19	14	-
	100%	1%	70.5%	5.5%	0.5%	13%	9.5%	-
TARN-ET-GARONNE	91	1	51	7	6	9	17	-
	100%	1%	56%	8%	6.5%	9%	18.5%	-

pourcentage de ce type de structure sur le total des acteurs identifiés comme engagés dans le département

Lectures et interprétations possibles du tableau

→ Les acteurs de l'enseignement et de la recherche représentent 18,5% des acteurs identifiés dans le département de l'Hérault et 7% de ceux du Gers.

→ Sur les 163 acteurs identifiés comme engagés dans le Gard, on comptabilise 134 acteurs associatifs.

●●● LES POINTS CLÉS

— Au niveau régional, certains types de structures semblent sur-représentés par rapport à d'autres. Cet état de fait s'explique en partie par la manière dont a été déployée et structurée la mission au sein du Réseau et au fil des années.

En effet, dès la création d'Occitanie Coopération en 2012, les associations se sont spontanément rapprochées du Réseau pour connaître et entrer en relation avec la communauté d'acteurs engagés, échanger sur des thématiques communes, être mieux informées ou encore solliciter un appui technique. L'identification du tissu associatif investi dans des projets de solidarité internationale s'en est donc trouvée facilitée.
En 2014, dans le cadre du développement de l'engagement solidaire des jeunes - l'une des autres missions centrales du Réseau - et de la mise en place du dispositif Tandems Solidaires[4], les données relatives aux établissements scolaires et aux structures jeunesse engagés dans des projets en lien avec l'international ou l'éducation à la citoyenneté mondiale ont été collectées.
Puis, en 2017, l'action extérieure des collectivités territoriales régionales a fait l'objet d'une enquête spécifique, menée par Occitanie Coopération, pour mieux cerner leur implication en matière de coopération décentralisée et de soutien aux acteurs de la solidarité internationale. Les résultats de cette enquête ont été également intégrés aux bases de données d'observatoire.

Au-delà de l'approfondissement de la connaissance du territoire, ces informations permettent d'ajuster, d'optimiser voire de diversifier les services proposés par Occitanie Coopération à l'ensemble des acteurs régionaux.

L'observatoire vise à présent à se doter d'une meilleure connaissance des actions de coopération et de solidarité internationales portées par les établissements d'enseignement supérieur et de recherches, les acteurs économiques (entreprises, coopératives, bureaux d'études...) et les centres de santé.

— L'hétérogénéité quant à la répartition des acteurs sur l'ensemble du territoire est flagrante, tant en termes quantitatif que de typologie. Ces variations sont le plus souvent liées aux soutiens financiers proposés localement, ces dispositifs ciblant des types d'acteur définis. La localisation des structures dans un département frontalier (Espagne) ou sur le pourtour méditerranéen est aussi un facteur influant. Enfin, la densité de population des territoires participe à expliquer les disparités : plus le niveau de population est élevé, plus le tissu associatif et la diversité d'acteurs le sont également.

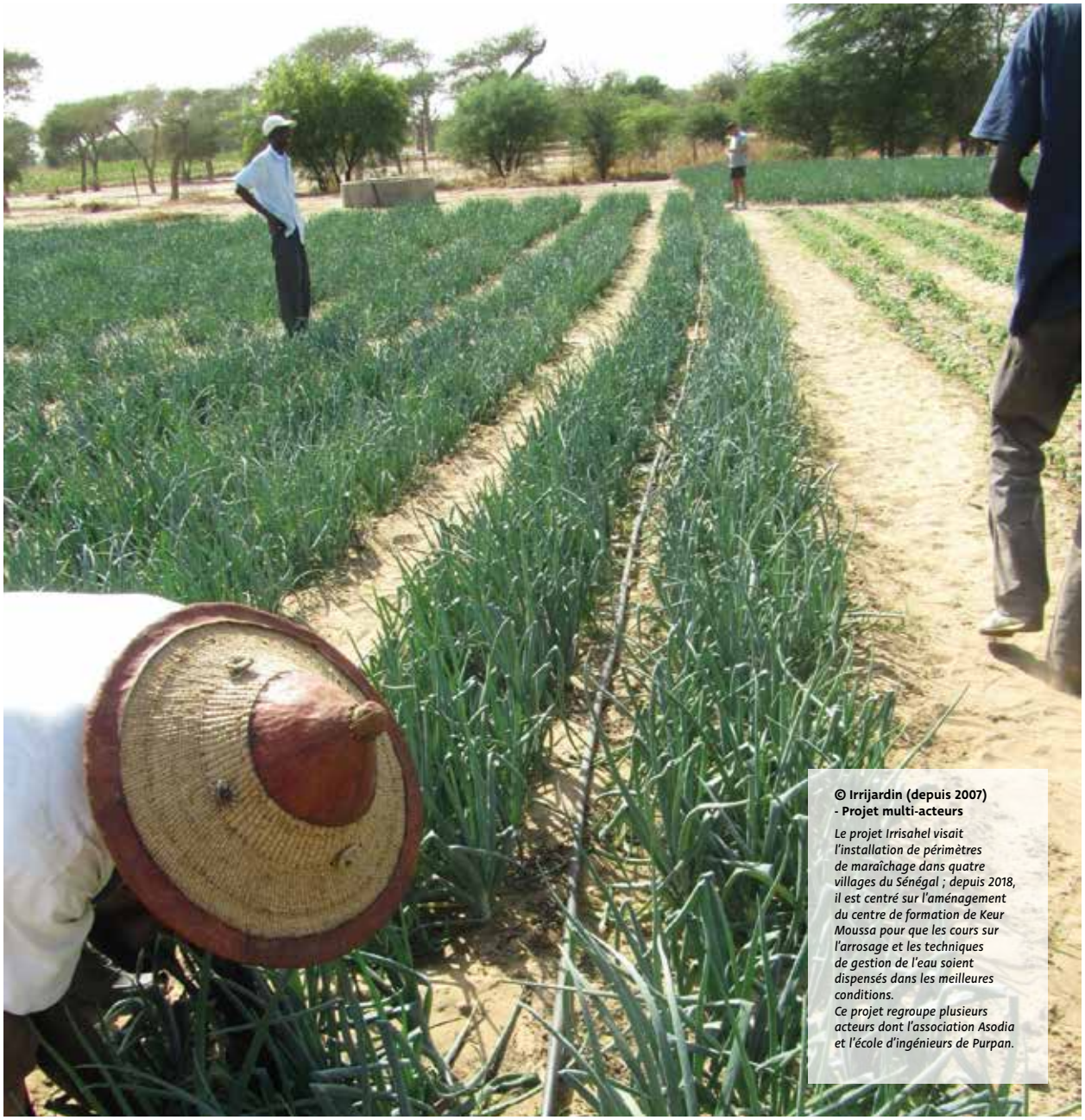

© Irrijardin (depuis 2007) - Projet multi-acteurs

Le projet Irrisahel visait l'installation de périmètres de maraîchage dans quatre villages du Sénégal ; depuis 2018, il est centré sur l'aménagement du centre de formation de Keur Moussa pour que les cours sur l'arrosage et les techniques de gestion de l'eau soient dispensés dans les meilleures conditions.
Ce projet regroupe plusieurs acteurs dont l'association Asodia et l'école d'ingénieurs de Purpan.

4 Programme d'appui et de renforcement des actions d'ECM menées en milieu scolaire porté par Occitanie Coopération. Le dispositif est présenté **page 29**.

3 Les zones et les pays d'intervention

Au-delà de l'identification des acteurs (nom, localisation et type de structure), il convient de s'intéresser aux pays dans lequels ils sont engagés. Ce travail de qualification des données se fait progressivement et ne concerne, pour le moment, qu'une certaine proportion des structures. Ainsi, **le pays d'intervention est connu pour 78% (1701 structures) des 2175 acteurs régionaux identifiés à ce jour comme engagés dans la coopération et la solidarité internationales.**

Les zones géographiques

Afin d'établir des analyses à différentes échelles, les pays de référence listés par les RRMA ont été répartis dans 13 grandes régions du monde.

Nombre d'acteurs régionaux engagés par zone géographique[5]

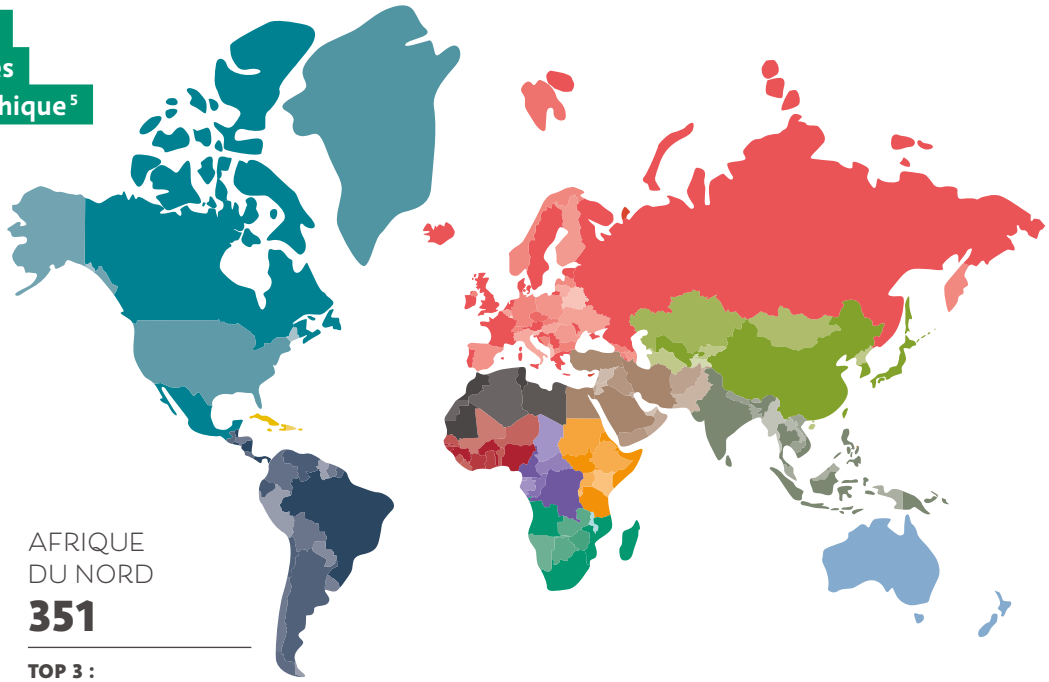

AFRIQUE AUSTRALE
170

TOP 3 :
- Madagascar (135)
- Angola (8)
- Afrique du Sud (7)

AFRIQUE CENTRALE
244

TOP 3 :
- Cameroun (89)
- République démocratique du Congo (44)
- République centrafricaine (31)

AFRIQUE DE L'EST
82

TOP 3 :
- Rwanda (19)
- Kenya (15)
- Burundi (9)
- Tanzanie (9)

AFRIQUE DE L'OUEST
913

TOP 3 :
- Sénégal (220)
- Burkina Faso (198)
- Mali (128)

AFRIQUE DU NORD
351

TOP 3 :
- Maroc (186)
- Tunisie (64)
- Algérie (62)

AMÉRIQUE CENTRALE ET DU SUD
200

TOP 3 :
- Colombie (31)
- Brésil (28)
- Pérou (24)

AMÉRIQUE DU NORD
36

TOP 3 :
- Canada (13)
- Mexique (13)
- Etats-Unis (10)

ASIE CENTRALE ET NORD-EST
45

TOP 3 :
- Chine (24)
- Japon (7)
- Mongolie (7)

ASIE DU SUD ET DU SUD-EST
270

TOP 3 :
- Cambodge (49)
- Inde (49)
- Vietnam (39)

CARAÏBES
96

TOP 3 :
- Haïti (61)
- Cuba (13)
- République dominicaine (6)

EUROPE
1188

TOP 3 :
- France (834)
- Espagne (65)
- Allemagne (47)

MOYEN ET PROCHE ORIENT
128

TOP 3 :
- Liban (37)
- Territoires palestiniens (28)
- Israël (14)

OCÉANIE
6

TOP 3 :
- Australie (3)
- Papouasie Nouvelle-Guinée (1)
- Polynésie française (1)
- Tonga (1)

●●● LES POINTS CLÉS

— Ces données mettent en évidence la présence des acteurs d'Occitanie dans toutes les grandes régions du monde. Plus précisément, **ils sont présents dans 166 des 218 pays ou territoires listés**[6]. Les pays dans lesquels les acteurs ne sont pas engagés correspondent majoritairement à certaines îles des Caraïbes et du Pacifique.

— Quelques tendances géographiques caractérisent l'action internationale des acteurs régionaux :

- **plus de la moitié des acteurs mènent un projet dans l'un des quinze pays d'Afrique de l'Ouest**[7]**;**
- plus d'un acteur sur cinq est engagé en Afrique du Nord[8].

— Le poids de la coopération européenne est particulièrement significatif, et notamment au vu de la connaissance parcellaire d'Occitanie Coopération en la matière : **plus des ⅔ des acteurs (1188) sont engagés dans un projet de coopération au sein d'un pays européen.**

© Yacebanks - Hippocampes (projet 2019-2022) - Sénégal

L'association, en collaboration avec la compagnie théâtrale Les Points nommées, accompagne le réseau Jigéen Jambaar dans la création de spectacles vivants avec les femmes pour dénoncer leurs conditions de travail et aborder les violences basées sur le genre.

5 L'addition des d'acteurs engagés dans toutes les zones est supérieure aux 1701 dont nous connaissons le pays d'intervention car une structure peut être engagée dans plusieurs pays.

6 La liste des pays que nous utilisons pour qualifier nos données est commune aux différents RRMA. Elle comprend un nombre de pays supérieur à la liste officielle de pays reconnus par l'ONU car elle intègre certains territoires qui ont statut de territoire, de département ou d'archipel… afin d'être plus en mesure de cartographier les zones où interviennent les acteurs régionaux dans le monde.

7 Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Léone,Togo.

8 Algérie, Libye, Maroc, Tunisie, Mauritanie.

Les pays d'intervention

Les 10 principaux pays d'intervention des acteurs régionaux (hors Europe)

Types d'acteurs → / Pays du top 10 ↓	Nombre total d'acteurs identifiés	Agences et organismes publics	Acteurs associatifs	Collectivités et leurs groupements	Acteurs économiques	Acteurs de l'enseignement et de la recherche	Autres structures à but non lucratif	Hôpitaux et centres de santé
Structures avec pays d'intervention identifié	1701 sur 2175 identifiés	23 sur 34 identifiées	1231 sur 1409 identifiés	133 sur 135 identifiées	63 sur 142 identifiés	174 sur 266 identifiés	74 sur 186 identifiées	3 sur 3 identifiés
	78%	68%	87.5%	98.5%	44.5%	65.5%	40%	100%
SÉNÉGAL	220	1	164	15	17	19	3	1
	10%	3%	11.6%	11%	12%	7%	1.5%	33%
BURKINA FASO	198	1	152	15	11	14	4	1
	9%	3%	11%	11%	7.5%	5%	2.5%	33%
MAROC	186	4	121	17	10	31	1	2
	8.5%	12%	8.5%	12.5%	7%	11.5%	0.5%	66%
MADAGASCAR	135	1	112	5	9	7	1	-
	6%	3%	8%	3.5%	6%	2.5%	0.5%	-
MALI	126	1	97	13	8	6	3	-
	5.5%	3%	7%	9.5%	5.5%	2%	-	-
BÉNIN	97	-	70	6	8	12	1	-
	4.5%	-	5%	4.5%	5.5%	4.5%	0.5%	-
CAMEROUN	89	-	64	2	10	11	1	1
	4%	-	4.5%	1.5%	7%	4%	0.5%	33%
CÔTE D'IVOIRE	77	-	53	1	11	12	-	-
	3.5%	-	4%	1%	7.5%	4.5%	-	-
TOGO	64	1	54	-	5	4	1	-
	3%	-	4%	-	3.5%	1.5%	0.5%	-
TUNISIE	64	-	38	5	5	10	4	2
	3%	-	2.5%	3.5%	3.5%	3.5%	2%	66%

● pourcentage de ce type de structures (identifiées) engagées dans le pays

Lectures et interprétations possibles du tableau :

→ 9,5% des collectivités territoriales interviennent au Mali, contre 5,5% du nombre total d'acteurs régionaux identifiés ;

→ 11,5% des acteurs de l'enseignement et de la recherche sont engagés au Maroc et 7% au Sénégal.

●●● LES POINTS CLÉS

— Au vu de leur supériorité numérique dans les données d'observatoire, les acteurs associatifs influencent très largement le classement. La proportion de structures dont le ou les pays d'intervention sont connus est assez hétérogène : cela met ainsi en évidence le fait que cette donnée est plus difficile à obtenir pour d'autres types de structures.

— Certains acteurs développant leurs actions dans plusieurs pays, le cumul des acteurs engagés par pays peut s'avérer supérieur au nombre total d'acteurs identifiés.

— Le palmarès des 10 pays les plus investis en Occitanie reflète la tendance nationale. En effet, selon le dernier rapport annuel[9] (2019) de l' Aide publique au développement des collectivités territoriales françaises, les cinq premiers pays bénéficiaires sont Madagascar, le Sénégal, le Burkina Faso, le Mali et le Maroc.
De la même façon, dans les données relatives aux projets financés par l'Agence française de développement[10], le Sénégal, Madagascar, la Tunisie, le Mali et le Maroc sont les principaux pays de réalisation des initiatives (en nombre de projets financés déployés).

© SPORTIS (projet depuis 2015) - Maroc

L'association coordonne un projet de développement rural par le sport pour la formation des acteurs locaux et la pérennisation des pratiques sportives pour toutes et tous.

Les spécificités départementales

Les principaux pays d'intervention des acteurs départementaux

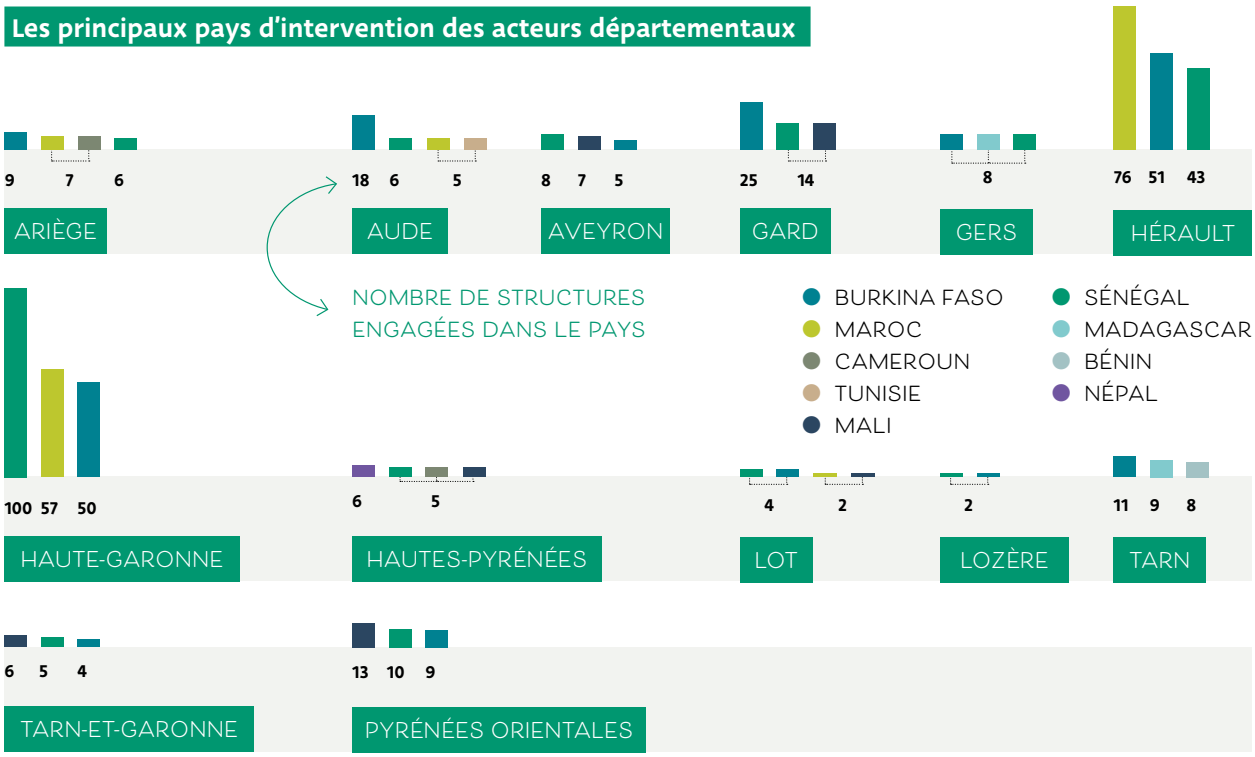

LES POINTS CLÉS

— Les dynamiques à l'échelle départementale sont variées et ne suivent pas forcément les tendances régionales. Comme évoqué plus haut, cela s'explique en partie par la proximité (historique ou frontalière) entre les territoires et/ou la présence de dispositifs spécifiques à cette échelle.

— Les principaux pays d'intervention au niveau des départements ne respectent pas toujours le classement régional. Néanmoins, de façon plus globale, les pays où les acteurs sont les plus engagés sont les mêmes qu'au niveau régional.

— Pour rappel, les pays européens ne sont pas intégrés à ce classement.

9 P. May et M. Rodriguez, Rapport annuel - L'aide publique au développement des collectivités territoriales françaises, données 2019
10 Données de l'aide au développement de l'AFD [en ligne], https://opendata.afd.fr/explore/dataset/donnees-aide-au-developpement-afd/ données mises à jour en 2018 et consultées le 15 octobre 2021

4 Les secteurs d'intervention et la correspondance ODD

Le travail d'observatoire porte également sur les thématiques des projets menés par les acteurs. Comme pour les pays d'intervention, le travail de qualification des données est progressif et ne concerne pas encore la totalité des structures. Ainsi, **le secteur d'intervention est connu pour 91,5% (1991 structures) des 2175 acteurs régionaux identifiés à ce jour comme engagés dans la coopération et la solidarité internationales.**

Les grands domaines d'intervention

Comme pour les pays, les besoins d'analyse à différents niveaux ont conduit à la mise en place d'un classement des différents types d'actions mises en œuvre. Il contient 12 grands domaines, subdivisés en 26 secteurs d'intervention puis en 148 types d'action.
Exemple : *Santé, urgence (grand domaine) > Santé (secteur d'intervention) > Formation aux métiers de la santé (type d'action).*
Ce découpage en catégories - communes aux différents RRMA - permet d'agréger et d'analyser plus facilement les informations relatives aux initiatives portées par les acteurs et d'être en mesure de connaître et rendre compte plus précisément de leurs actions. C'est également un moyen de valoriser leur contribution à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD), les différents types d'actions étant également associés à l'ODD auquel ils contribuent.

Répartition des domaines d'intervention investis par les acteurs

- EDUCATION, ENSEIGNEMENT, SPORT : **21,3%**
- EDUCATION À LA CITOYENNETÉ MONDIALE, MOBILITÉ, VOLONTARIAT : **14,6%**
- CULTURE, PATRIMOINE : **10,1%**
- SANTÉ, URGENCE : **8,4%**
- ACTION SOCIALE, MIGRATIONS : **8,2%**
- CROISSANCE ÉCONOMIQUE, EMPLOI, TOURISME : **7,9%**
- BIODIVERSITÉ, ÉNERGIE, ENVIRONNEMENT : **6,7%**
- AGRICULTURE, SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE : **5,7%**
- EAU, ASSAINISSEMENT : **5,7%**
- DROITS HUMAINS, JUSTICE : **4,6%**
- APPUI AUX ACTEURS FRANÇAIS[11] : **3,5%**
- GOUVERNANCE, HABITAT, TERRITOIRE : **3,2%**

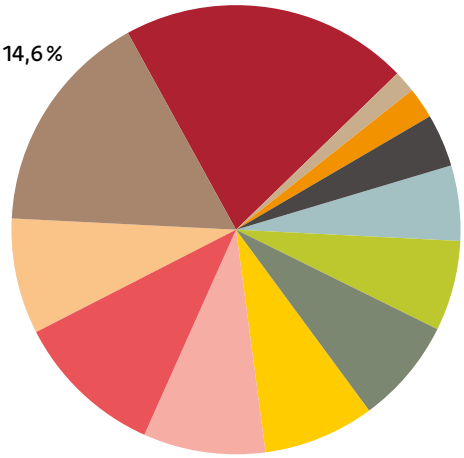

LES POINTS CLÉS

— Des tendances très nettes se dégagent :

- **près de la moitié des acteurs (967) dont le secteur d'intervention est connu (1991) portent des projets en faveur de l'éducation, l'enseignement et le sport ;**
- l'éducation à la citoyenneté mondiale, la mobilité internationale et les volontariats sont très largement investis par les acteurs d'Occitanie (663) qui sensibilisent du même coup le public français à la coopération et la solidarité internationales.

— Les acteurs régionaux peuvent être investis dans plusieurs domaines et mener des projets pour lesquels les objectifs et les bénéficiaires sont différents.

11 Appuis, conseils et formations auprès des associations de solidarité internationale, des collectivités territoriales, des établissements publics, des institutions, des diasporas, des acteurs économiques et des structures jeunesse

LE POINT DE DÉFINITION

Les Objectifs de développement durable

Les Objectifs de développement durable, communément appelés ODD, ont été adoptés en 2015 par l'ONU[12]. Ces dix-sept cibles forment le cœur du programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030. Il s'agit d'un **appel à agir[13] de façon collective et transversale** dans le but d'éradiquer la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité.
Les ODD définissent les **priorités à atteindre dans une perspective de développement durable,** c'est-à-dire qu'ils répondent à des considérations sociales, environnementales et économiques.

Rendez-vous sur www.oc-cooperation.org (rubrique Ressources & outils) pour en savoir plus et découvrir les thématiques que recouvrent les dix-sept ODD !

Les secteurs d'intervention

Les 10 principaux secteurs d'intervention[13]

pourcentage de ce type de structures (identifiées) engagées dans le secteur

Types d'acteurs → / Secteurs du top 10 ↓	Nombre total d'acteurs identifiés	Agences et organismes publics	Acteurs associatifs	Collectivités et leurs groupements	Acteurs économiques	Acteurs de l'enseignement et de la recherche	Autres structures à but non lucratif	Hôpitaux et centres de santé
Structures avec secteur d'intervention identifié	1991 sur 2175 identifiés	26 sur 34 identifiées	1364 sur 1409 identifiés	101 sur 135 identifiées	115 sur 142 identifiés	202 sur 266 identifiés	180 sur 186 identifiées	3 sur 3 identifiés
	91.50%	76.50%	97%	75%	81%	76%	97%	100%
EDUCATION	450	8	374	13	1	18	35	-
	20.5%	23.50%	26.5%	9.5%	0.5%	7%	19%	-
CULTURE	381	2	325	14	5	13	22	-
	17.5%	6%	23%	10%	3.5%	5%	12%	-
ENSEIGNEMENT, FORMATION	342	4	201	12	4	64	57	-
	16%	12%	14%	9%	3%	24%	31%	-
SANTÉ	295	-	258	13	7	10	4	3
	13.50%	-	18%	9.5%	5%	4%	2%	100%
CROISSANCE ÉCONOMIQUE, EMPLOI	290	5	181	13	35	10	46	-
	13%	15%	13%	9.5%	25%	4%	25%	-
ACTION SOCIALE	266	-	252	3	2	4	5	-
	12.50%	-	18%	2%	1.5%	1.5%	2.5%	-
AGRICULTURE, SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE	261	1	200	12	21	26	1	-
	12%	3%	14%	9%	15%	10%	0.5%	-
EAU ET ASSAINISSEMENT	259	2	164	55	23	13	2	-
	12%	6%	11.5%	41%	16%	5%	2.5%	-
ENVIRONNEMENT	139	1	89	4	25	19	1	-
	6.5%	3%	6%	3%	17.5%	7%	0.5%	-
EGALITÉ FEMMES-HOMMES	113	-	94	4	4	10	1	-
	5%	-	6.5%	3%	3%	4%	0.5%	-

12 Organisation des Nations Unies, Les objectifs de développement durable [en ligne], https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/ (page consultée le 4 novembre 2021)
13 Programme des nations unis pour le développement, Que sont les objectifs de développement durable ? [en ligne], https://www1.undp.org/content/undp/fr/home/sustainable-development-goals.html (page consultée le 4 novembre 2021)

Lectures et interprétations possibles du tableau page 17

→ 41% des collectivités territoriales sont engagées dans le secteur de l'eau et l'assainissement, contre 12% du nombre total d'acteurs régionaux identifiés.

→ 25% des acteurs économiques sont engagés en faveur de la croissance économique et de l'emploi et 0,5% dans le secteur de l'éducation.

●●● LES POINTS CLÉS

— À nouveau, en raison de leur supériorité numérique, les acteurs associatifs influencent très largement le classement, mais la proportion de structures dont les secteurs d'intervention sont connus est plus homogène. On peut en déduire que cette donnée est plus facilement collectée que celle qui concerne les pays d'intervention.

— Plusieurs projets et/ou acteurs s'inscrivent dans plusieurs secteurs d'intervention car ils intègrent ou mènent des activités qui permettent d'atteindre des objectifs sur des thématiques diverses. Par exemple, un projet de construction d'un bloc sanitaire dans un établissement scolaire a un impact sur l'accès à l'eau et l'assainissement, l'éducation et la santé. En conséquence, le nombre d'acteurs engagés dans les dix secteurs du classement peut être supérieur au nombre total d'acteurs identifiés.

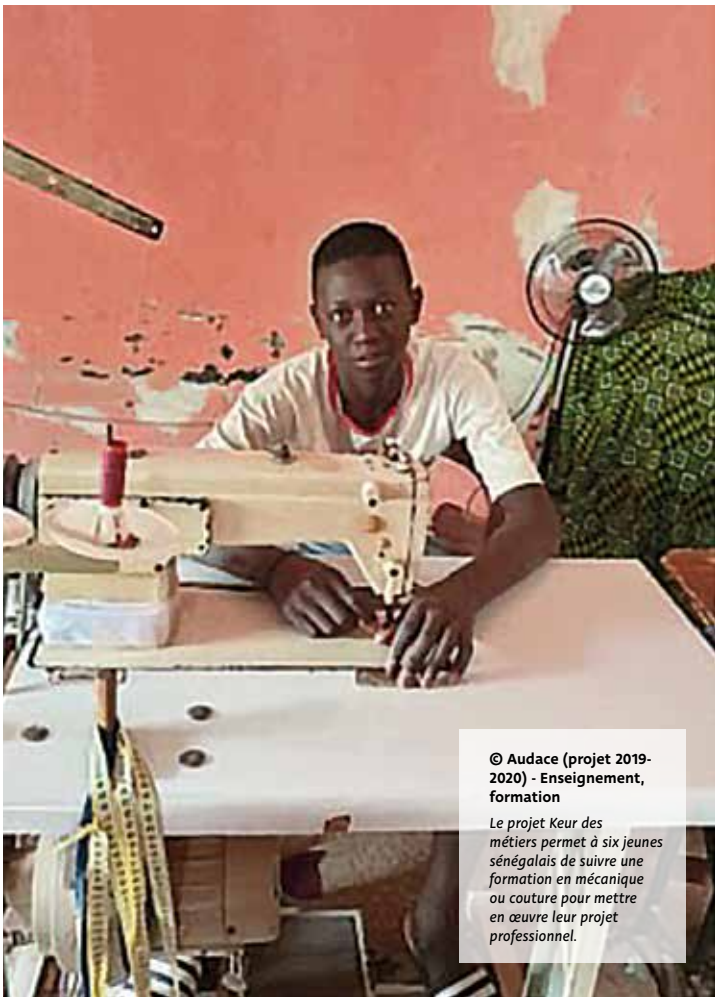

© Audace (projet 2019-2020) - Enseignement, formation

Le projet Keur des métiers permet à six jeunes sénégalais de suivre une formation en mécanique ou couture pour mettre en œuvre leur projet professionnel.

— Comme constaté précédemment **(cf. page 16)** à propos des grands domaines d'intervention, les projets axés sur les questions d'éducation sont les plus nombreux. Les données d'observatoire de 2018, 2019 et 2020 révèlent aussi que l'éducation a toujours été le secteur d'intervention dans lequel le plus grand nombre d'acteurs d'Occitanie sont engagés.

— Ce classement met en évidence que l'ODD auquel les acteurs régionaux contribuent le plus est l'ODD n°4 (éducation de qualité) puisque les trois premiers secteurs d'intervention, en termes de nombre d'acteurs engagés, sont associés à cet objectif.

— Dans ce classement, on observe une répartition quasi identique du nombre de structures engagées dans les autres secteurs d'intervention (du quatrième au huitième rang).

— Contrairement au palmarès[15] des pays d'intervention qui suit la tendance nationale (rapport 2019 sur l'aide publique au développement et données de l'AFD[16]), les secteurs d'intervention les plus investis en Occitanie diffèrent des observations nationales. En effet, concernant l'aide publique au développement, on retrouve l'eau et l'assainissement en première place puis l'agriculture ; concernant les projets financés par l'AFD, ce sont les projets liés aux infrastructures et au développement qui sont majoritaires, suivis par les initiatives dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.

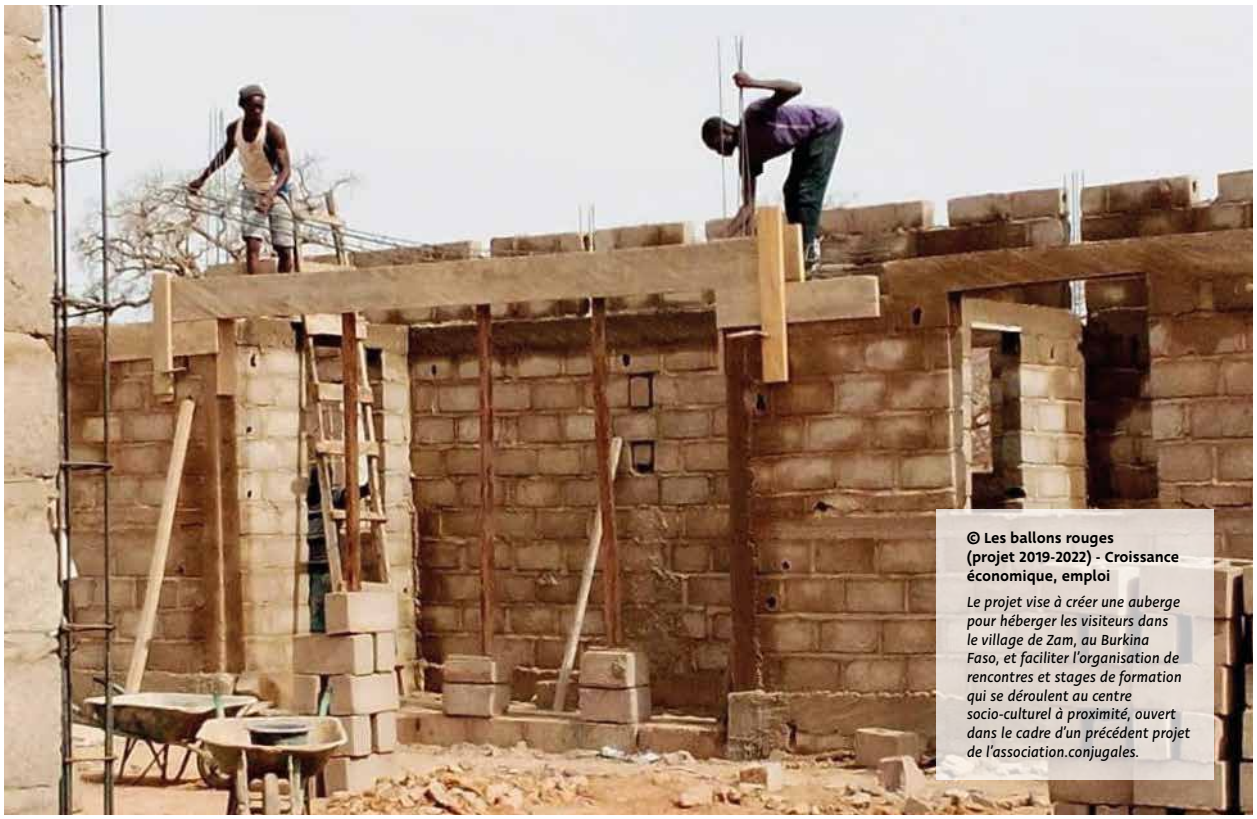

© Les ballons rouges (projet 2019-2022) - Croissance économique, emploi

Le projet vise à créer une auberge pour héberger les visiteurs dans le village de Zam, au Burkina Faso, et faciliter l'organisation de rencontres et stages de formation qui se déroulent au centre socio-culturel à proximité, ouvert dans le cadre d'un précédent projet de l'association.conjugales.

LE POINT DE DÉFINITION

Les thématiques transversales

Certains enjeux sont transversaux c'est-à-dire qu'ils ne sont pas propres à une thématique précise mais qu'ils **concernent tous les types de projets.** Rentrent notamment dans cette catégorie le genre ainsi que l'environnement. La transversalité de ces thématiques implique que les questions qu'elles soulèvent soient prises en compte à toutes les étapes de la construction de son projet, même s'il ne s'inscrit pas directement dans ces secteurs-là.

Exemple : dans l'étape de diagnostic de son projet, il est nécessaire de se demander si les besoins spécifiques des femmes et des hommes ont été pris en compte mais aussi si la distribution de leurs rôles au sein de la communauté dans laquelle se déroule le projet a fait l'objet d'une attention particulière.

Dans les différents appels à projets et dispositifs de financements, l'intégration de ces thématiques transversales est de plus en plus requise pour soumettre une initiative. En effet, c'est une façon de garantir que certains groupes de personnes ne seront pas impactés négativement par le projet en raison de l'absence de prise en considération de leurs besoins et réalités spécifiques.

14 Hors actions d'éducation à la citoyenneté mondiale, de mobilité et volontariat, d'appui et d'information aux acteurs
15 P. May et M. Rodriguez, Rapport annuel - L'aide publique au développement des collectivités territoriales françaises, données 2019
16 Données de l'aide au développement de l'AFD [en ligne], https://opendata.afd.fr/explore/dataset/donnees-aide-au-developpement-afd/ données mises à jour en 2018 et consultées le 15 octobre 2021

Les spécificités départementales

Les principaux secteurs d'intervention des acteurs départementaux

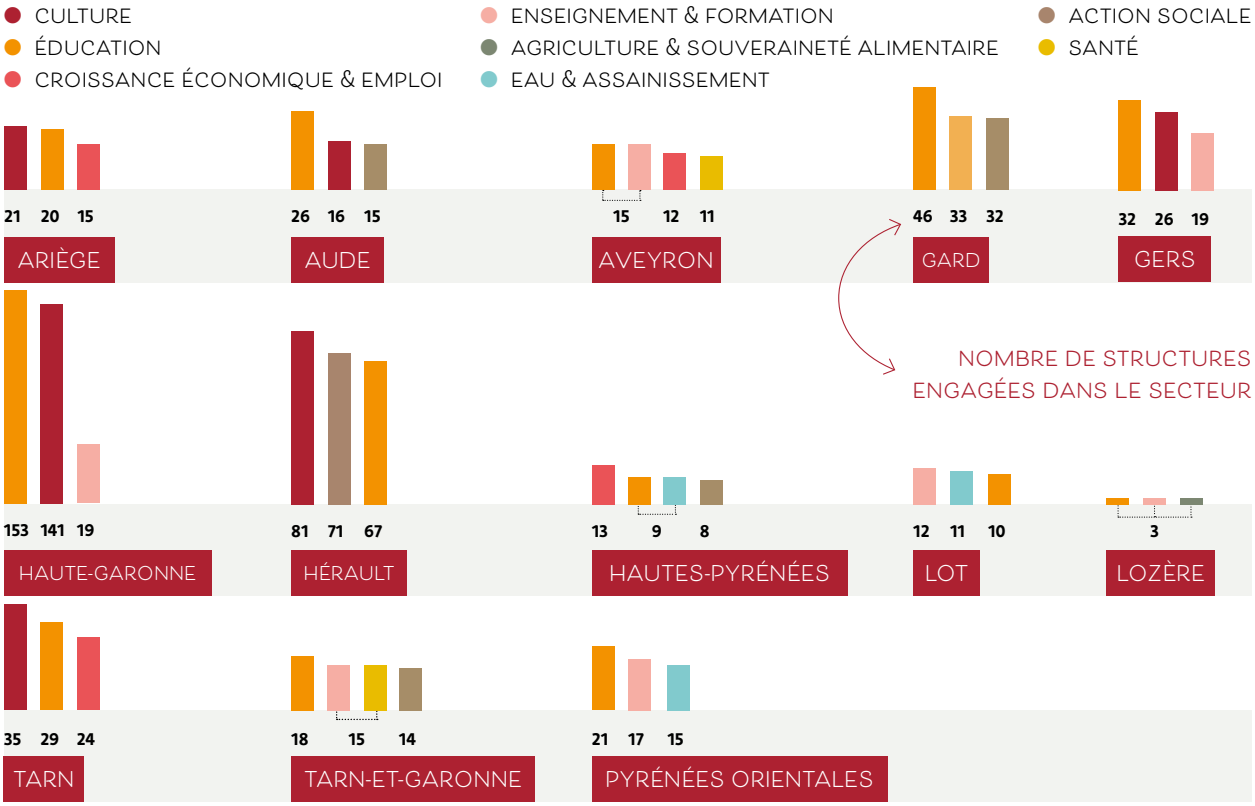

LES POINTS CLÉS

— Les dynamiques départementales peuvent différer de la tendance régionale. En effet, des dispositifs présents localement se concentrent sur des thématiques précises et influencent ainsi les champs d'intervention dans lesquels s'inscrivent les acteurs de ce territoire. De plus, des expertises dans certains domaines peuvent être particulièrement présentes sur des territoires en raison d'un bassin d'activité spécifique et ainsi influer les champs dans lesquels s'investissent les structures.

— Comme pour les pays d'intervention, on remarque que le classement des secteurs au niveau départemental varie en nombre de structures engagées, mais que ce sont les mêmes secteurs qui sont concernés.

© Los Chicos de Cusco (projet 2021) - Education

Le projet de soutien aux activités du centre social Huchuy Yachaq (Pérou) tend à faciliter l'accès à l'éducation, à la formation, à la culture et aux loisirs aux enfants et jeunes du quartier ainsi qu'à proposer un lieu de ressources pour accompagner les parents dans leur projet éducatif.

5 Les projets des acteurs

Le Panorama des projets

Outil interactif accessible depuis le site internet d'Occitanie Coopération, le Panorama des projets se veut être la **"vitrine régionale"** des projets portés par les adhérents du Réseau. Toutes les structures adhérentes ont la possibilité de publier leur projet sur ce module pour présenter les actions qu'elles mettent en œuvre en France et à l'international ; le projet y est décrit et est localisé sur une carte du monde interactive. Des recherches multi-critères peuvent être effectuées : types de structures, financeurs régionaux et nationaux du projet, zones, pays et secteur d'intervention, ODD auquel contribue l'action présentée.
Le Panorama des projets est utile à double titre : il est à la fois un outil d'aide à la collecte des données et de valorisation des initiatives portées par les adhérents d'Occitanie Coopération.

Au 30 septembre 2021, 98 projets étaient consultables sur le panorama des projets

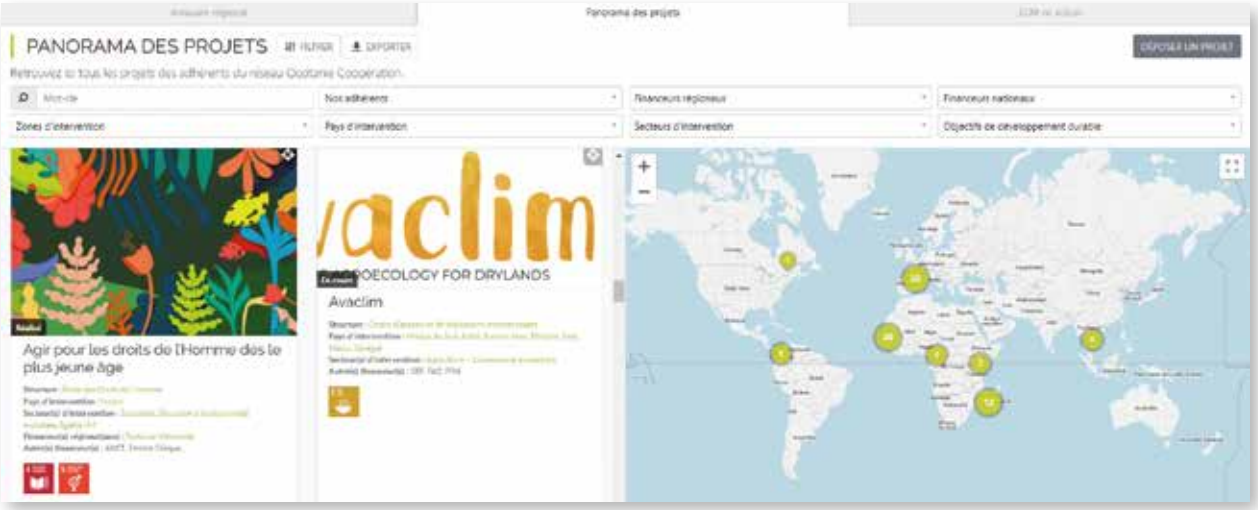

Les zones, pays et secteurs d'intervention

Zones géographiques où se déroulent les projets publiés

- AFRIQUE DE L'OUEST : **32**
- EUROPE : **22**
- AFRIQUE AUSTRALE : **11**
- AFRIQUE DU NORD : **11**
- ASIE DU SUD ET SUD-EST : **11**
- AMÉRIQUE CENTRALE ET DU SUD : **7**
- AFRIQUE CENTRALE : **6**
- AFRIQUE DE L'EST : **5**
- AMÉRIQUE DU NORD : **1**
- ASIE CENTRALE ET NORD-EST : **0**
- CARAÏBES : **0**
- MOYEN ET PROCHE ORIENT : **0**
- OCÉANIE : **0**

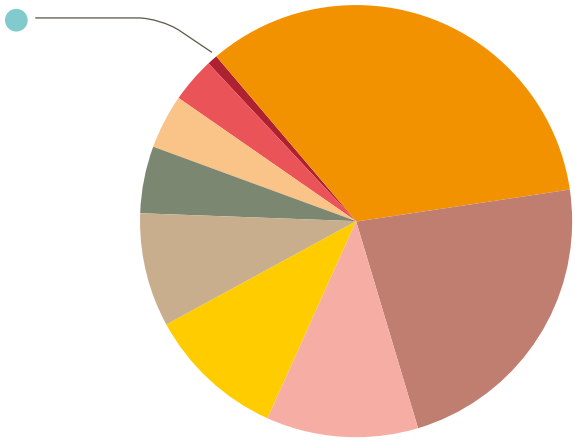

LES POINTS CLÉS

— Le nombre de projets toutes zones géographiques confondues est supérieur au nombre total de projets en ligne ; en effet, une initiative peut se dérouler dans plusieurs pays à la fois.

— Les zones géographiques dans lesquelles se déroulent les projets publiés dans le Panorama ne suivent pas le classement général des acteurs régionaux **(cf. page 12).** Cette différence se fonde sur deux principaux biais :

- les projets publiés ne reflètent pas l'entièreté des projets menés en région puisque seules les structures adhérentes ont accès à ce service, le Réseau comptant 191 adhérents au 30 septembre 2021 sur les 2175 acteurs identifiés ;
- une même structure peut publier plusieurs projets, augmentant de facto le nombre d'initiatives recensées sur sa zone d'intervention. La fréquence d'utilisation de cet outil par un adhérent influence largement les analyses qui ressortent du Panorama des projets.

— Si l'on se concentre sur les pays dans lesquels se déroulent les projets publiés, on observe en revanche la même tendance qu'au niveau de l'ensemble des acteurs identifiés.
En effet, les pays dans lesquels se déroulent le plus grand nombre de projets publiés sont :

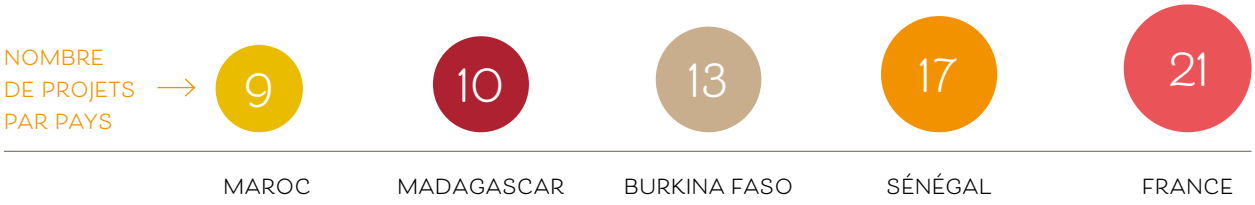

— Les principales thématiques dans lesquelles s'inscrivent les 98 projets du Panorama sont très variées :

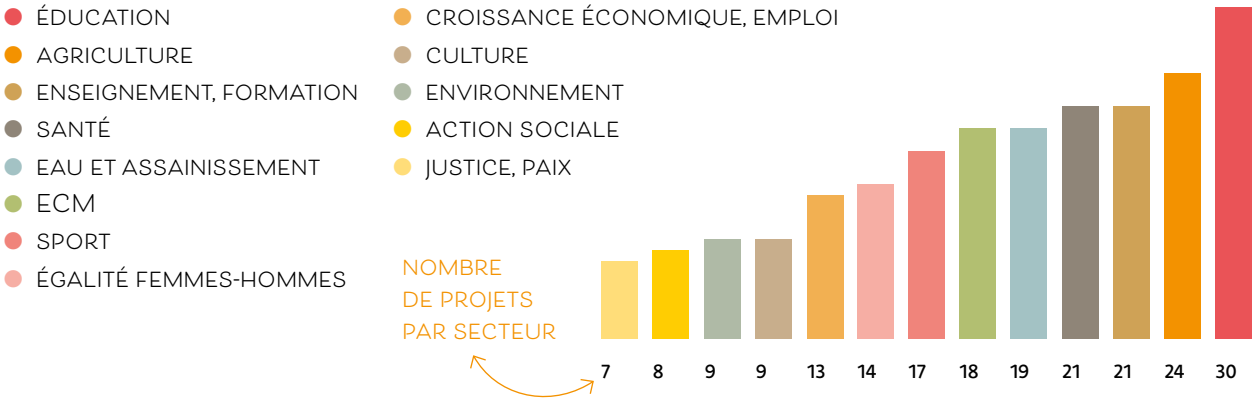

— Le nombre de projets tous secteurs d'intervention confondus est supérieur au nombre total de projets publiés en ligne. En effet, de la même manière qu'une initiative peut s'inscrire dans plusieurs pays à la fois, elle peut également s'inscrire dans plusieurs thématiques en répondant à divers objectifs.

Les thématiques de ces projets diffèrent à nouveau du classement général des acteurs régionaux **(cf. page 17).** Les motifs justifiant les différences quant aux zones d'intervention présentées ci-dessus expliquent également cette divergence au niveau des secteurs.
Si l'on se concentre seulement sur l'Objectif de développement durable auquel contribuent le plus grand nombre de projets du Panorama, l'ODD 4 (éducation de qualité) est à nouveau largement en tête.

Les évolutions

Le Panorama des projets évolue en termes d'informations publiées. En 2021, un champ relatif aux financeurs (régionaux et nationaux) a été ajouté pour permettre des recherches sur le Panorama à partir de ce critère. C'est également une façon de valoriser l'appui des bailleurs au niveau régional.
Grâce à cette nouvelle donnée, il est possible de connaître les bailleurs qui ont soutenu les projets présentés dans le Panorama des projets :

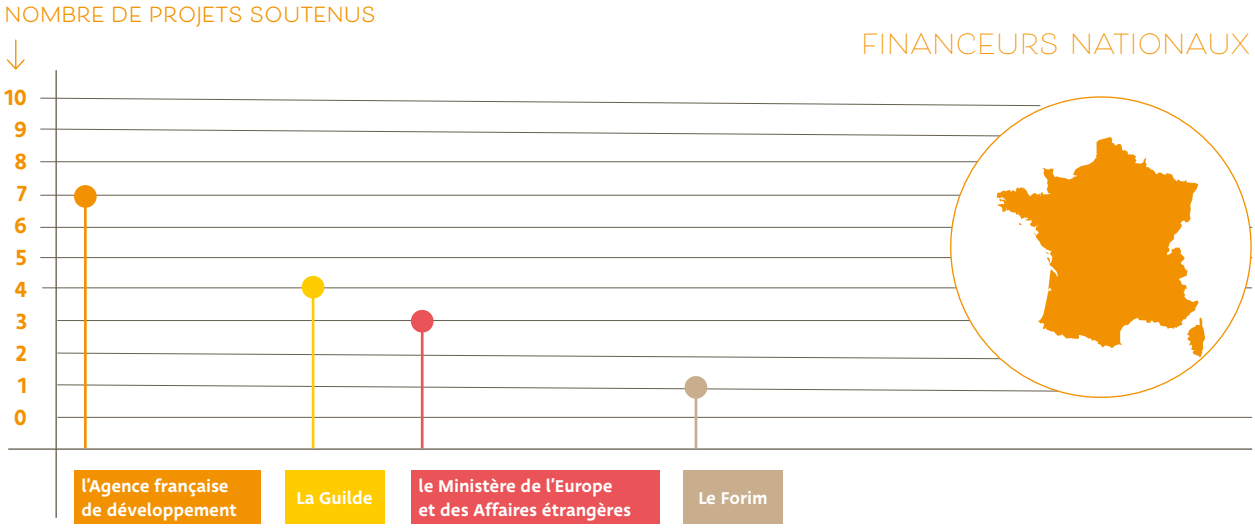

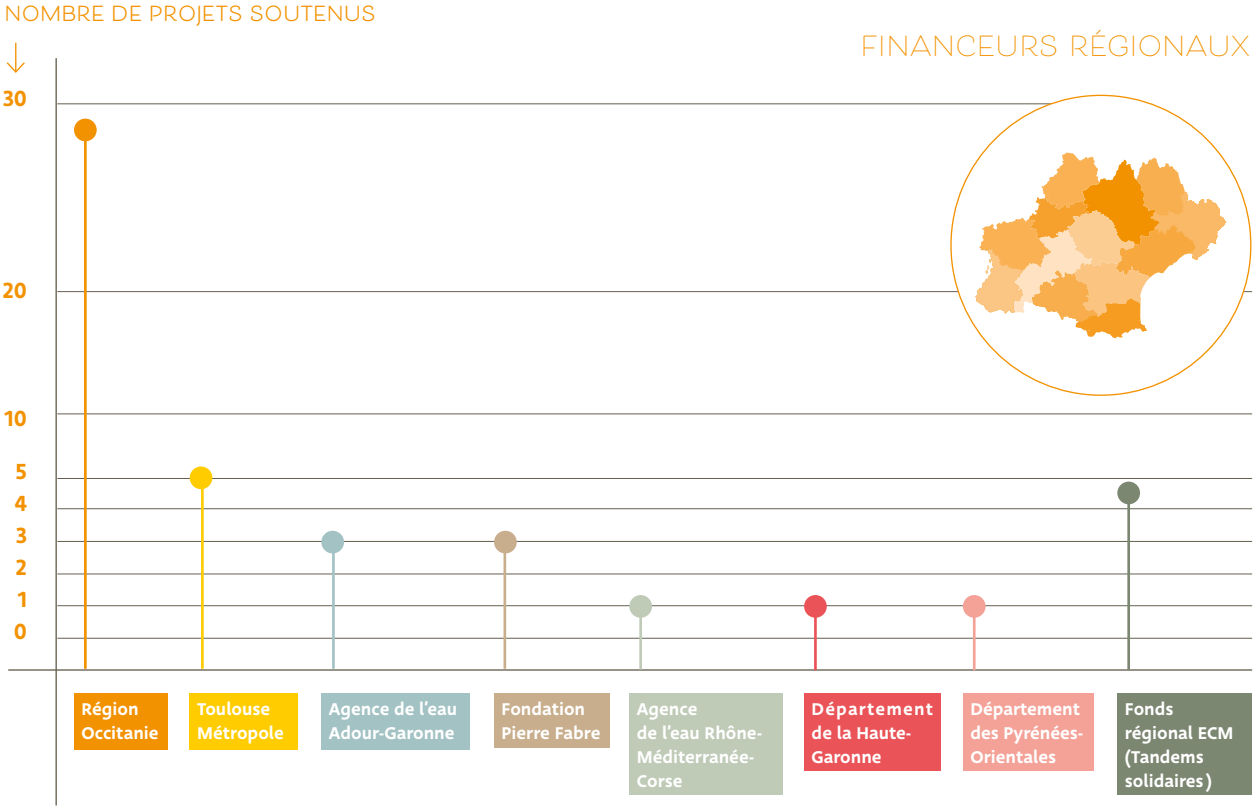

Les autres projets ont été financés par d'autres structures ou en auto-financement ; certains adhérents ont également omis de renseigner cette information, leurs projets ne sont donc pas comptabilisés dans ces totaux.

Les types de projets

L'activité de conseil et d'appui aux porteurs de projet assurée par Occitanie Coopération, et les analyses qui en découlent, est une source d'information qui permet de dégager certaines tendances quant aux types d'initiatives menées sur le territoire.

La mission d'appui aux acteurs participe donc à la collecte de données sur les projets et met en lumière un lien entre le type de porteur de projets et le type de projet porté :

TYPES DE PROJETS MENÉS PAR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- aides aux associations de solidarité internationale,
- développement des territoires et politiques de soutien à la gouvernance locale via des projets de coopération décentralisée [17],
- mobilisation de l'expertise territoriale,
- jumelages.

TYPES DE PROJETS MENÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

- échanges avec des établissements à l'international,
- sensibilisation à la citoyenneté mondiale et à la solidarité internationale,
- mobilisation d'intervenant.e.s dans les classes.

TYPES DE PROJETS MENÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE

- coopération entre établissements,
- appui à la structuration de filières d'enseignement,
- mobilité internationale des étudiant.e.s, des enseignant.e.s et des chercheur.se.s.

TYPES DE PROJETS MENÉS PAR LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

- amélioration de l'accès aux services essentiels (éducation, santé, alimentation, eau, énergie...) via le montage de micro-projets,
- renforcement de capacités et formations des partenaires internationaux,
- sensibilisation au développement durable et aux inégalités mondiales.

Il convient de rappeler que de nombreux projets sont portés par plusieurs types d'acteurs à la fois. Cette approche dite "multi-acteurs" est prônée par Occitanie Coopération car elle permet de créer des synergies entre des acteurs issus de différents secteurs et dotés de connaissances complémentaires, en favorisant la concertation ainsi que le partage d'expériences et de pratiques.

© Ciheam–Institut agronomique méditerranéen de Montpellier (projet 2019).

Le projet vise à appuyer le développement durable des filières économiques dans les îles Kerkennah (Tunisie) et les zones côtières et rurales occitanes autour de 4 thématiques : crabe bleu, commercialisation des produits de la mer, déchets plastiques marins, agroécologie et permaculture.

17 La coopération décentralisée désigne l'établissement de relations de long terme entre collectivités territoriales françaises (régions, départements, communes et leurs groupements) et leur(s) partenaire(s) international, formalisées dans le cadre d'accords ou de conventions. Cette forme de coopération s'inscrit dans une volonté de développement territorial réciproque et de solidarité internationale, par un partage de savoirs et savoir-faire et un dialogue entre pairs. Les thématiques de coopération sont aussi vastes que le champ de compétences des collectivités, et les modalités d'intervention multiples. Elle est définie dans le code général des collectivités territoriales (chapitre V : Action extérieure des collectivités territoriales (Articles L1115-1 à L1115-7)

6 Les collectivités engagées et les bailleurs de fonds

Les collectivités territoriales

Au sein de la région Occitanie, 135 collectivités territoriales et leurs groupements sont identifiés comme engagés dans la coopération et la solidarité internationales.

Diverses modalités d'intervention sont accessibles aux collectivités territoriales et leurs groupements :

LA COOPÉRATION DIRECTE

les collectivités territoriales conçoivent et mènent leurs actions en mobilisant leurs propres ressources (humaines et financières).

LA COOPÉRATION MUTUALISÉE

plusieurs collectivités regroupent leurs moyens humains et financiers pour mener une action de coopération commune. D'autres acteurs (associations de solidarité internationale, agences d'urbanisme, bureaux d'étude, comités de jumelage) peuvent également être associés.

LA COOPÉRATION INDIRECTE

les collectivités et leurs partenaires à l'international pilotent les projets mais la réalisation est confiée à un opérateur français ou étranger (association de solidarité internationale, agence d'urbanisme, bureau d'étude, comité de jumelage).

LE SOUTIEN À DES ACTEURS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

les collectivités apportent un soutien financier via un appui ponctuel, un appel à projets ou un fonds de soutien pour des projets portés et pilotés par les acteurs de leur territoire (association de solidarité internationales, établissements scolaires, établissements de recherches, entreprises, universités, etc.).

© Ville d'Auch (projet 2019-2021) - Eau et assainissement, Madagascar

Ce projet vise l'amélioration des conditions sanitaires des habitants de Mantasoa par la mise en œuvre d'équipements d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, complétée par des activités de sensibilisation à l'hygiène et à l'usage de l'eau.

LA MOBILISATION DE L'EXPERTISE TERRITORIALE

les collectivités font reconnaître et valorisent leurs compétences mobilisables pour des projets à l'international, via Expertise France et le dispositif EXPE-CT de la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales.

Toutes les actions des collectivités à l'international, que ce soit dans le cadre de coopérations décentralisées ou par des politiques ne faisant pas nécessairement l'objet d'un partenariat (campagnes d'attractivité territoriale, bourses étudiantes, implication dans des réseaux de villes, etc.) sont regroupées sous le terme d'action extérieure des collectivités territoriales (AECT).

Les zones et pays d'intervention

Occitanie Coopération a, jusqu'à présent, cherché à observer plus spécifiquement les actions de coopération décentralisée hors Europe. Cependant, des données relatives aux coopérations - de type jumelages ou échanges de jeunes - menées dans l'espace européen ont été collectées par le Réseau au fil du temps. Ainsi, sur les 135 collectivités identifiées, **93 sont engagées dans des actions de coopération avec des pays non-européens.**

Nombre de collectivités engagées dans le secteur

- EUROPE : **123**
- AFRIQUE DE L'OUEST : **54**
- AFRIQUE DU NORD : **28**
- MOYEN ET PROCHE ORIENT : **26**
- ASIE CENTRALE ET NORD-EST : **12**
- AMÉRIQUE CENTRALE ET DU SUD : **9**
- AMÉRIQUE DU NORD : **7**
- AFRIQUE AUSTRALE : **5**
- ASIE DU SUD ET DU SUD-EST : **4**
- AFRIQUE DE L'EST : **4**
- AFRIQUE CENTRALE : **2**
- CARAÏBES : **2**

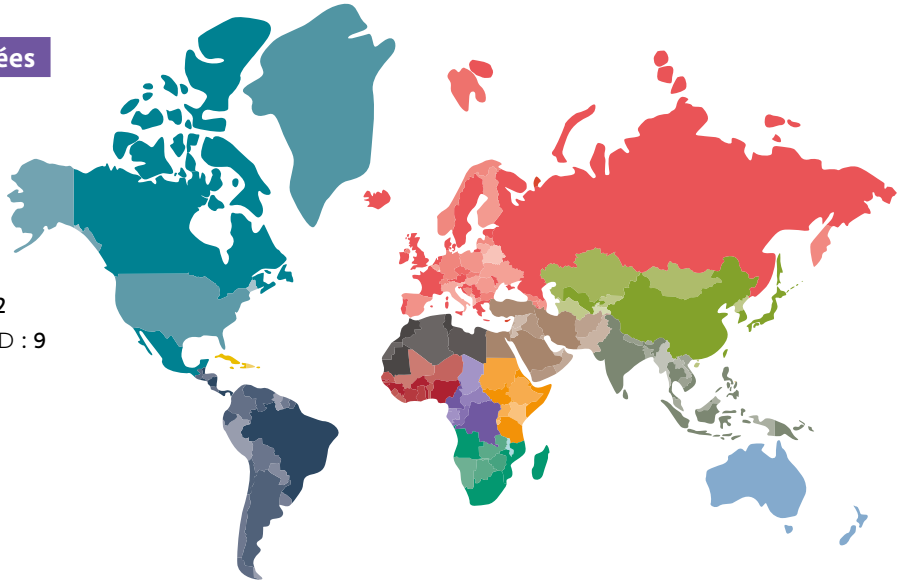

LES POINTS CLÉS

— Les trois zones géographiques où sont engagées le plus grand nombre de collectivités suivent la tendance régionale **(cf.page 12)** : Europe, Afrique de l'Ouest puis Afrique du Nord

— Les actions des collectivités d'Occitanie sont réparties dans toutes les grandes régions du monde.

Les secteurs d'intervention

Les principaux secteurs d'intervention des collectivités territoriales

- EAU ET ASSAINISSEMENT
- PATRIMOINE
- MOBILITÉ, VOLONTARIATS
- GOUVERNANCE
- CULTURE
- CROISSANCE ÉCONOMIQUE, EMPLOI
- ÉDUCATION
- SANTÉ
- AGRICULTURE, ALIMENTATION DURABLE
- ENSEIGNEMENT, FORMATION

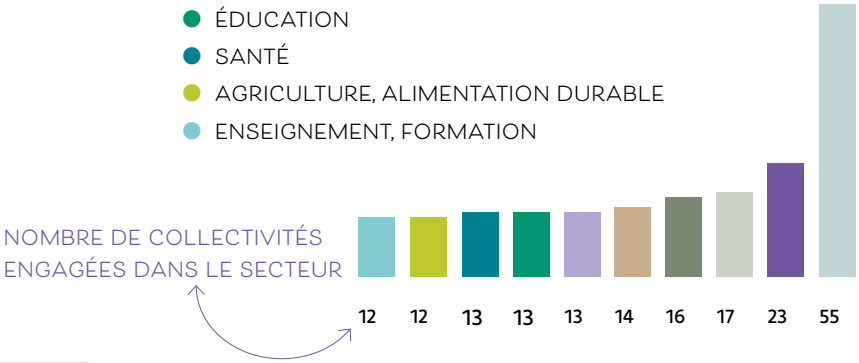

LES POINTS CLÉS

— Les thématiques investies par les collectivités territoriales sont liées à leurs champs de compétences en France.

— Le cadre législatif influence les secteurs dans lesquels s'inscrivent les projets des collectivités notamment via :

- la promotion des 1% solidaires : eau et assainissement, déchets, énergie, mobilité et transports ;
- l'ouverture de dispositifs de financement thématiques : appel à projets Jeunesse de la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales, soutien financier des Agences de l'eau sur les thématiques de l'eau et de l'assainissement.

Les bailleurs de fonds

De nombreux bailleurs proposent des dispositifs pour financer des projets de coopération et de solidarité internationales. Ils peuvent concerner un territoire ou une thématique d'intervention spécifique, s'adresser à des porteurs de projets définis et/ou porter sur des étapes précises d'un projet. Les critères, modalités et montant des financements accordés sont très variés.

Les bailleurs

- AGENCE DE L'EAU AG
- AGENCE DE L'EAU RMC
- DAECT (GÉNÉRALISTE)
- DAECT (JEUNESSE)
- DÉPARTEMENT DE L'AUDE
- FONDATION PIERRE FABRE
- FONJEP (INITIATIVE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE)
- LA GUILDE
- MAIRIE DE TOULOUSE
- RÉGION OCCITANIE (CO-DÉVELOPPEMENT)
- RÉGION OCCITANIE (MÉDITERRANÉE)
- SPORT & DÉVELOPPEMENT
- TOULOUSE MÉTROPOLE

Départements où les bailleurs ont soutenu des projets

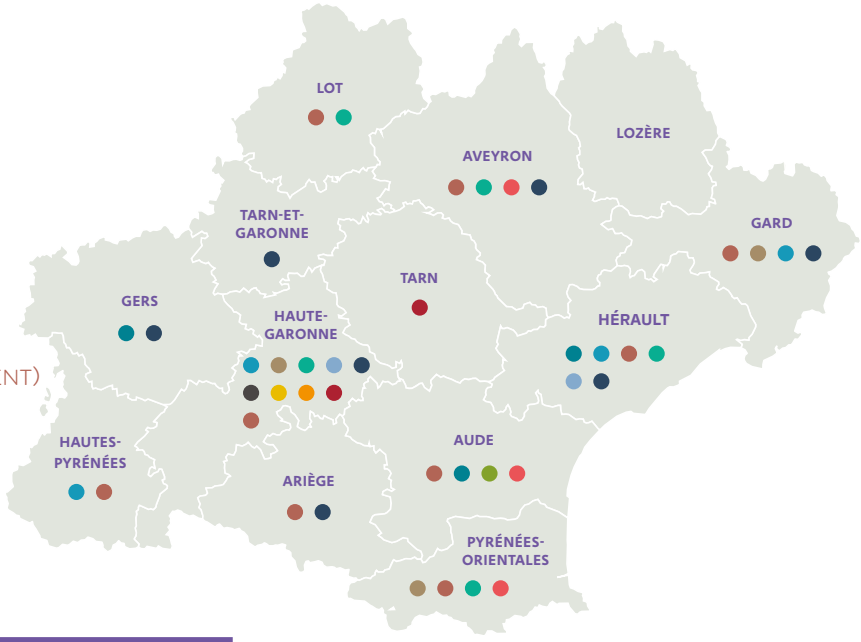

Nombre de structures financées par le dispositif en 2020

ARIÈGE
(3 structures financées)

- 1 → Région Occitanie (Co-développement)
- 2 → Fonjep (Initiative solidarité internationale)

AUDE
(17 structures financées)

- 1 → Région Occitanie (Co-développement)
- 1 → Agence de l'eau RMC
- 14 → Département de l'Aude
- 1 → DAECT (Jeunesse 6)

AVEYRON
(6 structures financées)

- 3 → Région Occitanie (Co-développement)
- 1 → Fondation Pierre Fabre
- 1 → DAECT (Jeunesse 6)
- 1 → Fonjep (Initiative solidarité internationale)

GARD
(4 structures financées)

- 1 → Région Occitanie (Co-développement)
- 1 → La Guilde
- 1 → Agence de l'eau AG
- 1 → Fonjep (Initiative solidarité internationale)

GERS
(2 structures financées)

- 1 → Agence de l'eau RMC
- 1 → Fonjep (Initiative solidarité internationale)

HAUTE-GARONNE
(53 structures financées)

- 10 → Agence de l'eau AG
- 10 → Fonjep (Initiative solidarité internationale)
- 1 → La Guilde
- 16 → Région Occitanie (Co-développement)
- 1 → Fondation Pierre Fabre
- 1 → Région Occitanie (Méditerranée)
- 1 → Sport & Developpement
- 7 → Toulouse Métropole
- 5 → Mairie de Toulouse
- 1 → DAECT (généraliste)

HAUTES-PYRÉNÉES
(2 structures financées)

- 1 → Agence de l'eau AG
- 1 → Région Occitanie (Co-développement)

HÉRAULT
(18 structures financées)

- 1 → Agence de l'eau AG
- 3 → Agence de l'eau RMC
- 9 → Région Occitanie (Co-développement)
- 1 → Fondation Pierre Fabre
- 3 → Région Occitanie (Méditerranée)
- 1 → Fonjep (Initiative solidarité internationale)

LOT
(2 structures financées)

- 1 → Région Occitanie (Co-développement)
- 1 → Fondation Pierre Fabre

PYRÉNÉES-ORIENTALES
(7 structures financées)

- 3 → La Guilde
- 1 → Région Occitanie (Co-développement)
- 1 → Fondation Pierre Fabre
- 1 → DAECT (Jeunesse 6)

TARN
(1 structure financée)

- 1 → DAECT (généraliste)

TARN-ET-GARONNE
(1 structure financée)

- 1 → Fonjep (Initiative solidarité internationale)

→ NOMBRE DE STRUCTURES DOTÉES

●●● LES POINTS CLÉS

— Les données récoltées par Occitanie Coopération ont permis de recenser **119 structures financées en 2020** par les bailleurs suivants : l'Agence de l'eau Adour-Garonne (AG), l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse (RMC), la délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT), le département de l'Aude, la Fondation Pierre Fabre, le Fonjep, La Guilde (programmes Micro-projets et Sport & développement), la mairie de Toulouse, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée (appels à projets Co-développement international et Coopération en Méditerranée) et Toulouse Métropole.
L'équipe d'Occitanie Coopération propose un accompagnement aux porteurs de projets qui souhaitent déposer un dossier pour les dispositifs portés par ces bailleurs.

— La répartition géographique des structures dotées est très hétérogène :

- près de la moitié des structures subventionnées (56) sont situées en Haute-Garonne ;
- dans 8 départements, moins de 5 structures dotées ont été recensées (Ariège, Aveyron, Gard, Gers, Lot, Lozère, Haute-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne).

— Plusieurs facteurs participent à cette répartition inégale des structures financées par ces bailleurs :

- de façon logique, la présence de dispositifs portés localement influence le nombre de structures dotées dans les départements ;
- un lien de causalité est probable entre le nombre d'acteurs identifiés par Occitanie Coopération et le nombre de structures dotées dans les départements. En effet, les acteurs connus du Réseau sont informés régulièrement de l'ouverture des dispositifs auxquels ils peuvent être éligibles, des réunions d'information sur les appels à projets et des formations proposées par le Réseau, autant de facteurs favorisant la qualité des dossiers et la sélection par les bailleurs.

7 L'ECM et la mobilité internationale

L'éducation à la citoyenneté mondiale

L'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) regroupe la diversité d'actions mises en œuvre pour sensibiliser les publics à la citoyenneté mondiale et à la solidarité internationale. Ce processus éducatif a pour finalité de favoriser la **construction d'un monde plus juste, solidaire et durable** en incitant chacun et chacune à s'informer, à comprendre et à agir pour ce changement. Il permet la compréhension des interdépendances et des déséquilibres de la planète et favorise la réflexion sur les moyens d'y remédier ; il a également pour objectif de susciter l'engagement citoyen.
Les projets d'ECM peuvent être menés dans le cadre scolaire ou extrascolaire auprès d'un public jeune mais également concerner un public plus large. Ils sensibilisent à différentes valeurs, sur lesquelles se basent ses principes d'action : l'engagement, la justice sociale, la durabilité, la solidarité, l'interculturalité, la citoyenneté, la participation et les partenariats.

D'après les données observatoire du Réseau, sur les 834 acteurs régionaux de la coopération et de la solidarité internationales qui portent des actions en France[18], plus de la moitié (469) sont engagés dans des projets d'éducation à la citoyenneté mondiale.

Les types de structures engagées dans des projets d'ECM

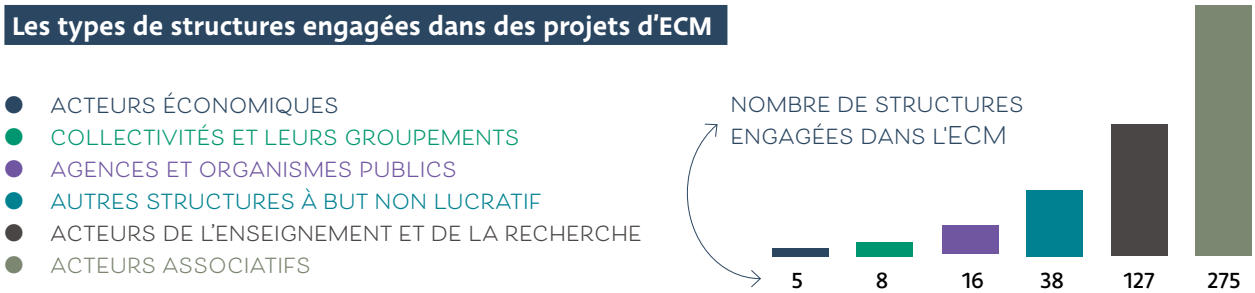

Répartition géographique des 469 structures

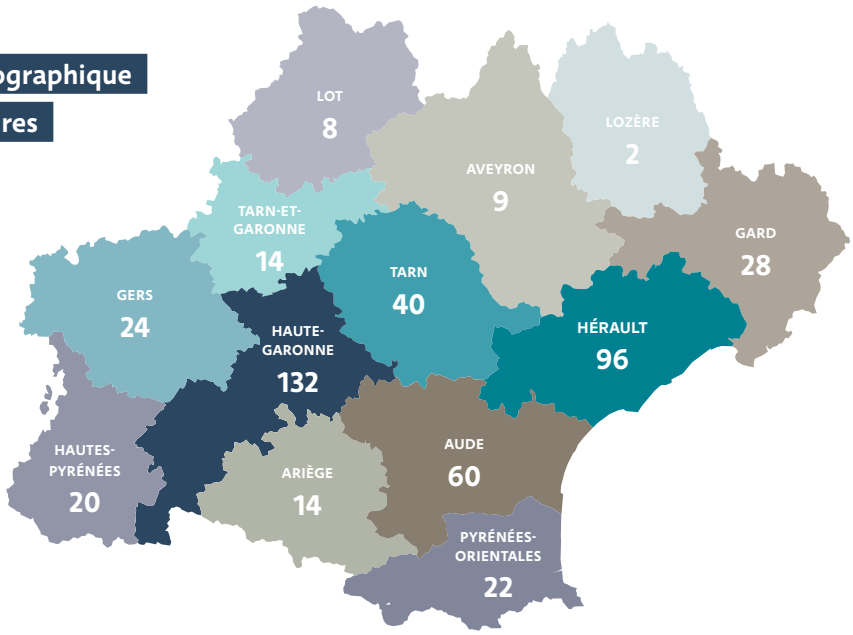

18 Incluent les secteurs d'intervention suivants : éducation à la citoyenneté mondiale, mobilité et volontariats, appui et information aux acteurs

●●● LES POINTS CLÉS

— Les actions de sensibilisation à la coopération, à la solidarité internationales et aux grands enjeux mondiaux font partie intégrante de l'activité des acteurs du territoire. Elles peuvent prendre différentes formes : organisation de rencontres, de conférences, d'expositions mais aussi déploiement d'actions d'éducation à la citoyenneté mondiale.

— Les structures principalement tournées vers l'international intègrent, elles aussi, de plus en plus d'actions de sensibilisation en France, le plus souvent autour de leur projet. Elles favorisent ainsi l'engagement des jeunes et des moins jeunes. Cette approche est parfois exigée par certains bailleurs.

— Parmi les acteurs engagés dans l'ECM, plusieurs mènent un Tandem Solidaire. Ce dispositif, porté par Occitanie Coopération depuis 2014, et financé depuis 2020 par le fonds régional de l'éducation à la citoyenneté mondiale auquel contribuent l'Agence française de développement, la Région Occitanie et le département de l'Aude, vise à développer et optimiser les actions d'ECM menées en milieu scolaire. Le projet est co-construit et encadré par un binôme, composé d'une association de solidarité internationale et d'un établissement scolaire.

Pour l'année scolaire 2020-2021, 47 Tandems Solidaires ont été lauréats :

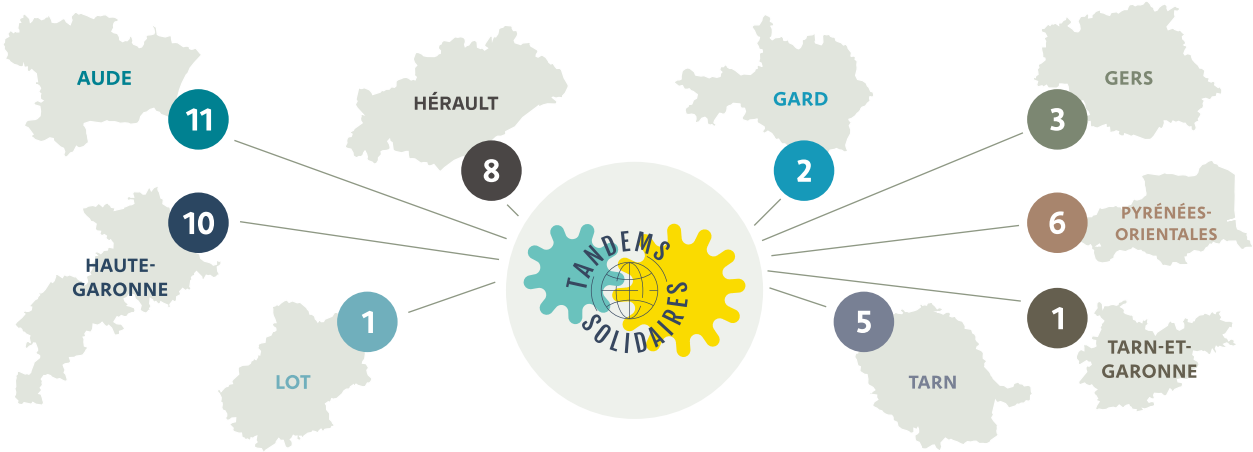

© Comité de jumelage, d'échanges et d'amitié entre les peuples d'Alénya - Tandems Solidaires

L'école élémentaire Françoise Lopes Girona et le Comité de jumelage d'Alénya ont réalisé un projet Tandem Solidaire autour du Kenya, pays de coopération du Comité de jumelage. Des interventions ont été mises en place autour des thématiques de l'eau, de la santé et de l'éducation avec un regard international. Les élèves ont correspondu avec l'École primaire de Rabaï (Kenya) ; en parallèle, le Comité de jumelage a organisé un séjour solidaire au Kenya avec des adolescent.e.s.

Du nouveau pour la fin 2021 !

Depuis fin novembre 2021, un **nouvel outil interactif** est disponible sur le site internet d'Occitanie Coopération, baptisé **"L'ECM en action"** ! Il s'agit d'un catalogue en ligne d'une sélection de projets d'éducation à la citoyenneté mondiale portés par des acteurs d'Occitanie.
Comme pour l'Annuaire régional et le Panorama des projets, il est possible de faire des recherches multi-critères (localisation, thématiques abordées, etc.). Cette base de données des projets permet de mieux appréhender la diversité d'initiatives que recouvre ce champ d'action mais aussi de découvrir des dispositifs de soutien existants : Tandems Solidaires, Réinventer le monde, Initiative solidarité internationale, etc.
Il s'agit aussi de rendre les projets d'ECM concrets et de valoriser les acteurs engagés en mettant en exergue les dynamiques d'ECM qui s'inscrivent dans une logique multi-acteurs.

La mobilité internationale

Pour permettre aux jeunes générations de comprendre les interdépendances et déséquilibres à l'échelle de la planète et favoriser leur engagement pour y remédier, la mobilité internationale est un excellent outil. De nombreux dispositifs, avec des cadres et des durées variables, offrent la possibilité de partir à l'international pour aller à la rencontre d'autres cultures et modes de vie et ainsi acquérir de nombreuses qualités et compétences : ouverture d'esprit, tolérance, solidarité, autonomie, confiance en soi, etc.

Une offre de volontariat variée permet à toute personne intéressée par un départ à l'international de choisir ce qui correspond à ses attentes. Sont ainsi distinguées plusieurs grandes familles :

- le volontariat d'initiation et d'échanges ;
- le volontariat de coopération, d'appui au développement ou d'action humanitaire ;
- le volontariat d'échanges de compétences ;
- les autres dispositifs européens et internationaux ;
- les volontariats hors champ de la solidarité.

Par son rôle de référent régional sur ces questions, Occitanie Coopération accompagne les structures jeunesse, les associations, les collectivités ainsi que les jeunes volontaires dans la construction de leur projet de mobilité.

Les données qui suivent sont relatives à l'année 2019 car la mobilité internationale a été largement impactée par la crise sanitaire à partir de 2020. Les départs programmés ont été limités, voire interdits, respectant ainsi les mesures de restriction adoptées dans les différents pays.

Le service civique

Le service civique est un engagement volontaire de 6 à 12 mois ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap) et accessible sans condition de diplôme. Il est indemnisé et s'effectue en France ou à l'étranger.
Occitanie Coopération dispose d'un agrément régional d'intermédiation du volontariat en service civique sur des missions en lien avec la coopération et la solidarité internationales. Dans ce cadre, le réseau accompagne des collectivités locales et des associations dans leur projet d'accueil de volontaires en France ou à l'international.

À l'heure actuelle, il n'y a pas d'outils en place pour observer les tendances régionales en matière de service civique. C'est un exercice assez complexe, notamment pour deux raisons :
- toutes les missions de service civique ne portent pas sur la coopération et la solidarité internationale ;
- certaines structures ont des agréments au niveau national et d'autres au niveau régional -les données ne peuvent donc pas être agrégées facilement.

En revanche, il est possible de présenter les données issues de la mission d'intermédiation d'Occitanie Coopération. En 2019, le Réseau a accompagné **28 missions de service civique, dont 7 réalisées à l'international :** cinq au Sénégal, une au Maroc et une au Rwanda.

De plus, parmi ces 28 missions, **7 concernent l'accueil de volontaires en réciprocité** originaires du Burkina Faso (2), du Kenya (1), du Liban (1), du Sénégal (1) et de Tunisie (1).

Le Volontariat de solidarité internationale (VSI)

Le VSI fait partie de la famille des volontariats de coopération, d'appui au développement ou d'action humanitaire ; il permet à des jeunes majeur.e.s de s'investir dans une mission d'intérêt général à l'international dans le cadre d'un projet de développement ou d'urgence humanitaire porté par une structure française.

En 2019, **108 jeunes** de la région Occitanie se sont engagé.e.s dans une mission de VSI, soit 7,03% des 1537 volontaires au niveau national.

Jeunesse solidarité internationale Ville-Vie-Vacances solidarité internationale (JSI-VVVSI)

Les projets JSI-VVVSI font partie des volontariats d'initiation et d'échanges ; ils visent à favoriser la rencontre interculturelle entre jeunes de différents pays par la mise en œuvre de projets d'échanges et d'actions d'intérêt collectif (projet à caractère social, environnemental, culturel, éducatif, sportif ou chantiers). Ces initiatives sont menées par des jeunes et portées par une association française, en partenariat avec une association étrangère.

En 2019, **14 projets JSI et 2 VVVSI** ont été menés par des acteurs d'Occitanie. Ces 16 projets ont permis à **177 jeunes** de partir à l'international, soit 10,9% du total de volontaires au niveau national.

Les 16 projets JSI-VVVSI se sont déroulés dans les pays suivants :

- SÉNÉGAL : 6 PROJETS
- MAROC : 2 PROJETS
- ARGENTINE : 1 PROJET
- CÔTE D'IVOIRE : 1 PROJET
- CONGO : 1 PROJET
- FRANCE[19] : 1 PROJET
- GUATEMALA : 1 PROJET
- MADAGASCAR : 1 PROJET
- PÉROU : 1 PROJET
- TOGO : 1 PROJET

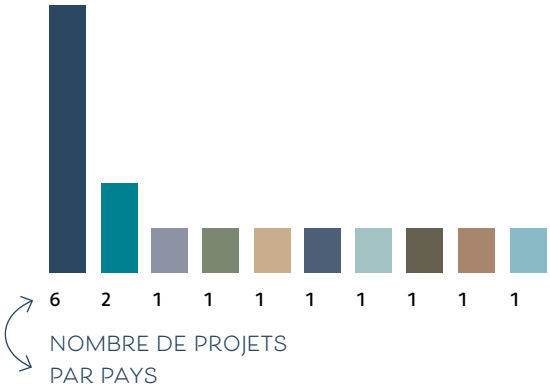

19 Projet en réciprocité : accueil de jeunes internationaux en France.

8 Conclusion et pistes d'action

Élaborer un baromètre est l'occasion pour Occitanie Coopération de rendre compte de la connaissance des acteurs régionaux acquise au fil des années et d'en tirer des pistes de réflexions. En analysant l'étendue des données ainsi compilées, l'exercice permet **d'appréhender, par différentes entrées, les dynamiques régionales** en matière de coopération et solidarité internationales et **d'identifier les facteurs qui les alimentent.**

Ce baromètre pointe certains manques et interrogations au niveau des données collectées. En effet, les différents tableaux et graphiques mettent en évidence les territoires ou structures dont les données sont plus difficilement collectées :

- identification des acteurs de l'Aveyron, du Lot et de Lozère ;
- données relatives aux acteurs économiques et aux agences et organismes publics ;
- identification des hôpitaux et centres de santé engagés (le nombre semble pour le moment trop faible par rapport aux autres types d'acteurs)

À partir de ces éléments de conclusion, il convient **de définir des pistes de progrès et des priorités pour renforcer l'observatoire :**

→ mieux **définir** le périmètre d'observation, notamment concernant les coopérations transfrontalières et européennes ;

→ **accroître** notre connaissance des acteurs de la coopération et de la solidarité dans les départements les moins "connus" ;

→ **rééquilibrer** notre niveau de connaissance des secteurs et pays d'intervention des différents types d'acteurs, en particulier : les acteurs économiques, les centres de santé et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

→ **diversifier** nos champs d'observation :

- ressources humaines, salariées et bénévoles, mobilisées dans les structures
- budgets mobilisés pour les projets
- niveau de prise en compte des enjeux de genre dans les structures et leurs projets
- dynamiques multi-acteurs

→ **associer** de nouveaux partenaires pour alimenter nos données.

9 Référencez-vous dans l'annuaire régional

Pourquoi un annuaire ?

- **rechercher** des structures régionales engagées dans un pays ou domaine spécifique ;
- **faciliter** la mise en relation des structures ;
- **valoriser** les acteurs régionaux et leurs projets ;
- **appuyer** la conception de baromètres, cartographies et études ;
- **aider** à la décision des pouvoirs publics en matière de soutien à la coopération / solidarité internationale sur leur territoire.

Rapide et gratuit, le référencement dans l'annuaire est une véritable plus-value pour votre structure :

pas besoin de passer par Occitanie Coopération pour prendre contact : un clic suffit pour envoyer un mail ou téléphoner à la personne que vous recherchez.

vous êtes reconnu comme un acteur de la coopération ou de la solidarité internationale et permettez aux internautes de disposer d'informations fiables vous concernant.

plus le réseau s'agrandit, plus la dynamique régionale est renforcée et entraîne la création de nouveaux projets de territoire ainsi qu'une meilleure prise en compte de la coopération/solidarité internationale dans les politiques publiques.

vous avez accès à des informations utiles au développement de votre activité : appels à projets, actualités, événements, formations, offres d'emploi et de volontariats, nouveaux dispositifs, etc.

Un guide de l'utilisateur a été conçu pour vous accompagner pas à pas dans votre démarche de référencement. N'hésitez pas à le consulter et à le télécharger depuis l'onglet "Nos publications" (puis" Autres publications").

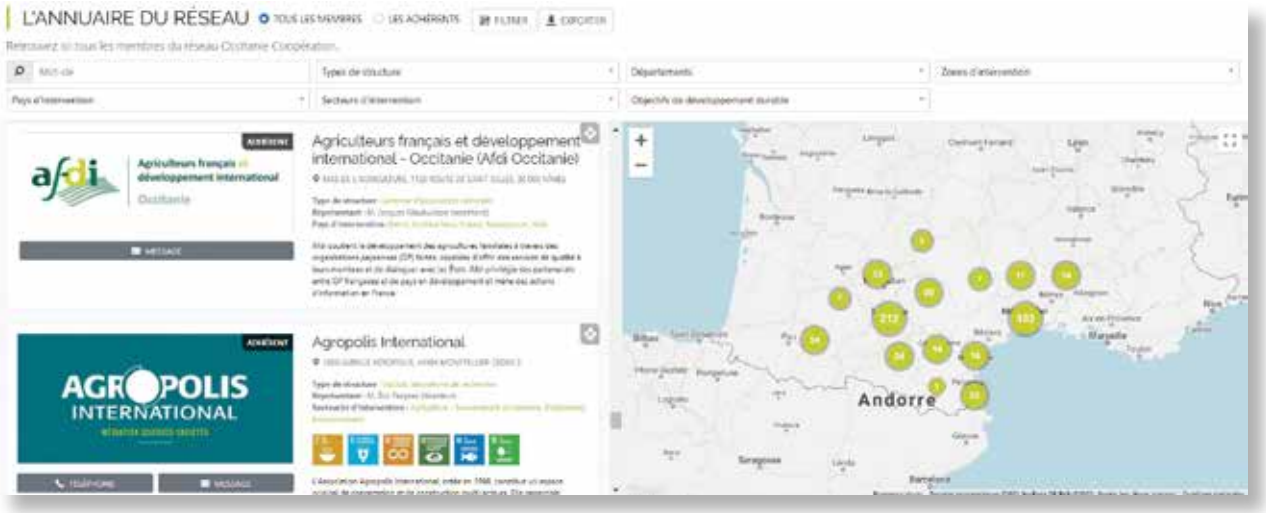

Occitanie Coopération est membre de la Conférence interrégionale des réseaux régionaux multi-acteurs (Cirrma), dédiés à la coopération et la solidarité internationales.

La réalisation de ce baromètre s'inscrit dans le cadre du programme inter-RRMA Récital-ODD (Renforcer l'éducation à une citoyenneté internationale dans nos territoires par une approche locale) 2020-2021, soutenu par l'Agence française de développement. Occitanie Coopération a coordonné l'axe "Observatoire" de ce programme inter-régional.

Baromètre régional de la coopération et de la solidarité internationales 2021

occitanie coopération

Contact
T : 05 32 26 26 73
mail : equipe@oc-cooperation.org
www.oc-cooperation.org